3,00$

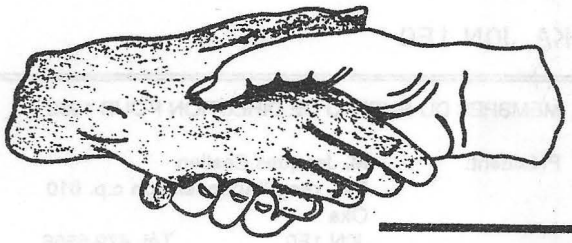

OKAMI

Journal de la Société d'Histoire d'Oka

Volume: VIII N°: 1 PRINTEMPS Année: 1993

HOMMAGE À NOS ÉCRIVAINS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI DU GRAND OKA

MÉDAILLE PIERRE LE SUEUR
décernée à une citoyenne d'Oka

L'ASSOMPTION, SAMEDI 17 OCTOBRE 1992

Société d'Histoire d'Oka Inc.

C.P. 999, OKA, J0N 1E0

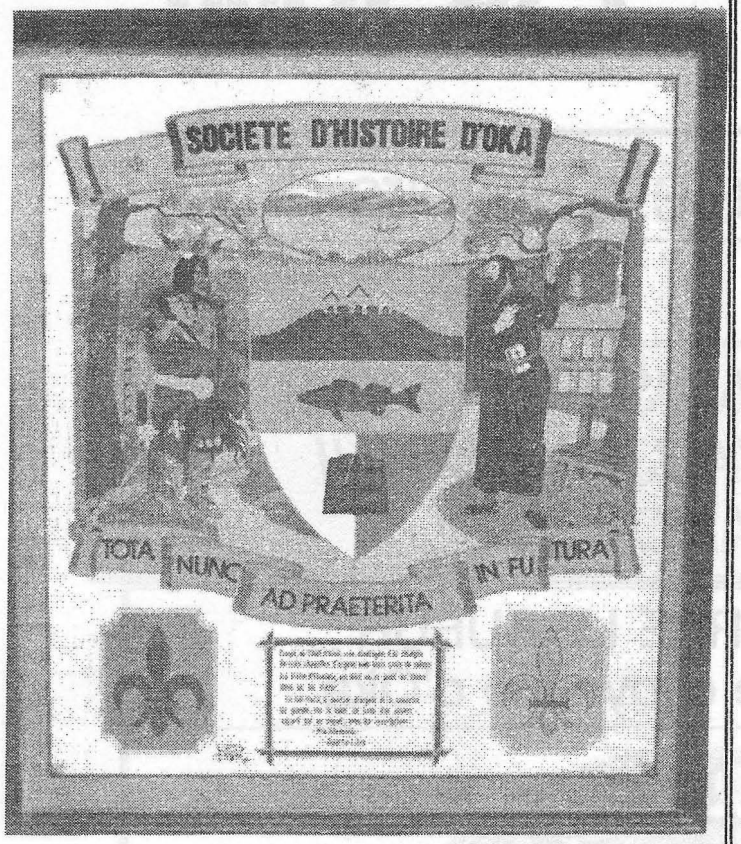

Voici le texte écrit au bas des Armoiries

Coupé, au Chef d'azur, une montagne d'or chargée de trois chapelles d'argent avec leurs croix de même.

Au Pomi d'Honneur, un doré or posé en fasce dans un lac d'azur.

En Mi-Parti, à dexitre d'argent et à senestre de gueule, sur le tout, un livre d'or ouvert, separe par signet, avec les inscriptions: "Pro-Memoria" "Aperto-Libro"

MEMBRES DU BUREAU DE DIRECTION POUR 1992

Président:	M. Jacques Bastien 545, rang l'Annonciation c.p. 610 Oka J0N 1E0 Tél. 479-6366
Vice-président	M. André de Pagès 159, rue Delorme Rosemère J7A 3P6 Tél. confidentiel
Secrétaire	Mme Germaine Chené-Raynauld 45, rue St-Jacques c.p. 63 Oka J0N 1E0 Tél. 479-8974
Trésorière	Mme Jeannine Landry-Bastien 545, rang l'Annonciation c.p. 610 Oka J0N 1E0 Tél. 479-6366
Directeurs (trices)	P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. Abbaye cistercienne 1600, chemin Oka Oka J0N 1E0 Tél. 479-8361
	M Laurent Lamontagne 9, rue St-François-Xavier c.p. 787 Oka J0N 1E0 Tél. 479-1759
	M. Sylvain Dumoulin 240 Terrasse Louise # 12 St-Eustache J7R 4L9 Tél. confidentiel
	Mme Stella Dupuis-Mailhot 49, rue St-André c.p. 45 Oka J0N 1E0 Tél. 479-8806
	M. Pierre Bernard 405, rang Ste-Germaine Kanesatake J0N 1E0 Tél. 479-8566
	M. Michel François 18, rue Champlain c.p. 853 Oka J0N 1E0 Tél. 479-6550

La page-couverture représente la Médaille Pierre Le Sueur méritée par Mme Germaine Chené-Raynauld pour son livre: «Essai historique de la paroisse Saint-Gérard-Majella "Vaucluse" autrefois le "Haut-de-L'Assomption"». Félicitations!

Tous les articles qui paraissent dans notre Journal n'engagent que la responsabilité des auteurs. Les textes anciens sont généralement transcrits intégralement.

Ce numéro a été préparé par Mmes Germaine Chené-Raynauld, Stella Dupuis-Mailhot, MM. André de Pagès, P. Louis-Marie Turcotte, éditeur et M. Sylvain Dumoulin, imprimeur.

SOMMAIRE

Médaille de reconnaissance reçue par Mme Germaine Chené-Raynauld 01
Membres du Bureau de direction 02
Sommaire 03
Mot de l'Éditeur: P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. 03
Mot du Président: Jacques Bastien 04
Écho du dernier lancement: Stella Dupuis-Mailhot 05
Hommage rendu à Mme Germaine Chené-Raynauld auteure d'un volume sur St-Gérard Majella . 06
Un article sur Gratien Gélinas dans Le Devoir 08
Un article sur Robert Lalonde dans Le Devoir 09
Honneur à un enseignant de la région: frère Roger Hébert, f.i.c. 10
Autres écrivains et auteurs 11
Le génie du Lac des Deux-Montagnes: Arthur Guindon, p.s.s. 15
La mine, trente et un ans après: Yvan Patry 20
Les ponts d'Oka (suite): André de Pagès 22
Généalogie indienne: André de Pagès 24
Voyages et mémoires sur le Canada en 1753 par Franquet 30
Maires et conseillers de l'Annonciation d'Oka: 1880 à 1918 34
Chronique municipale: P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. 36
Décès 38
Dépositaires, buts de la Société 39
Esquisse d'une maison indienne: André de Pagès 40

Mot de l'éditeur

La nouvelle année qui vient de commencer promet d'être fertile en événements intéressants et variés.

En lisant la liste des membres du Bureau de Direction de la Société d'Histoire d'Oka Inc., vous avez constaté que 3 nouveaux Directeurs ont comblé les postes restés vacants par les démissionnaires qui sont:

M. Christian Mailhot
M. Martin Kersmaekers
Mme Lyse Charbonneau

C'est avec regret que nous avons accepté leur démission en espérant qu'ils continueront à nous aider.

Félicitations aux nouveaux Directeurs que voici:
M. Michel François
M. Pierre Bernard
M. Laurent Lamontagne

Le lancement de l'OKAMI VOL VIII NO 1 qui a eu lieu le 19 février 1993, a pour Thème: **"HOMMAGE À NOS ÉCRIVAINS DU GRAND OKA"**.

Ce Thème nous a incités à faire des recherches pour dresser le répertoire des auteurs de volumes de chez nous.

À l'occasion de la tenue de l'Assemblée Générale Annuelle, le 19 février, une exposition de tous ces volumes en plus de fascicules, bulletins, feuillets, livrets, etc. s'est tenue dans la Salle du Conseil de la Municipalité du Village d'Oka.

Il est impossible dans un seul OKAMi, de donner au complet, les biographies et photos des écrivains de chez nous.

Dans l'OKAMI du printemps 1993, quelques pages ont été réservées aux auteurs que voici:

Mme Germaine Chené-Raynauld
M. Gratien Gélinas
M. Robert Lalonde
Frère Roger Hébert, f.i.c.

Il y aura suite pour les autres auteurs d'Oka dans les "OKAMI" à venir.

Puis, vient un beau poème: Le génie du Lac des Deux-Montagnes par M. Arthur Guindon, p.s.s..

Ensuite, suit un article sur la Mine «31 ans après».

Deux pages vous racontent l'histoire des ponts d'Oka, sans oublier une généalogie indienne.

Nous continuons aussi la chronique municipale. Cette année, nous avons fait nos recherches sur les années qui se terminent par le chiffre (3) et qui couvrent les années 1883, 1893, 1903 et 1913.

Pour mieux situer les personnes impliquées, nous publions la liste des maires et des conseillers depuis le début d'Oka jusqu'à la séparation de la paroisse qui eut lieu en 1918. L'année 1993, marquera donc le 75e anniversaire de cette fondation. Nous reviendrons souligner cette célébration, au cours de l'année en cours.

Nous apprendrons aussi comment s'effectuait un voyage de Québec à Oka en 1753.

Pour terminer, nous constatons malheureusement trois décès de citoyens(ennes) de chez nous qui viennent de nous quitter.

P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o., directeur, éditeur

Société d'Histoire d'Oka Inc.

C.P. 999, OKA, J0N 1E0

Mot du Président

Chers membres et amis(es) de l'histoire.

Le présent numéro de la revue Okami coïncide avec l'assemblée annuelle des membres de la Société d'Histoire d'Oka Inc. Ceux et celles qui assistent à cette assemblée prennent connaissance des différentes activités organisées par les administrateurs durant l'année qui s'achève, y expriment leurs commentaires, et finalement peuvent formuler des suggestions pour la prochaine année. C'est là une excellente façon de conserver le dynamisme de notre Société et d'entretenir un climat d'échange fructueux entre les membres.

Les lecteurs et les lectrices de la revue Okami qui ne peuvent pas assister à l'assemblée annuelle sont invités à participer à cet échange en envoyant leur appréciation et leurs suggestions par courrier à la Société.

En page couverture du présent numéro d'Okami, vous avez lu "Hommage à nos écrivains d'hier et d'aujourd'hui". Vous qui lisez la revue depuis sa fondation en 1986, vous qui avez connu ou qui connaissez personnellement les auteurs des textes publiés tout au long de ces années, vous ajouterez votre voix à la mienne pour dire que cet hommage leur est aussi adressé.

Au fil des années la Société a fait l'acquisition de volumes, ils constituent pour le moment des documents de référence pour les administrateurs. Si vous avez des suggestions concernant l'utilisation future de ces volumes, vous êtes priés de communiquer avec les membres du bureau de direction.

Bonne lecture.

Jacques Bastien

Jacques Bastien, président.

Écho du lancement de l'<<OKAMI>> hiver 1992

Le vendredi, 27 novembre 1992, au restaurant "Le Faitout" propriété de M. Normand Vallières, se déroulait le lancement du 26e cahier <<OKAMI>>, volume VII no 4, hiver 1992.

C'est au cours d'un souper d'amitié que trente-neuf membres et amis(es) de la Société d'Histoire d'OKA INC. se sont réunis pour fraterniser et échanger. Il a fait bon de se retrouver pour goûter ensemble un délicieux buffet préparé pour cette occasion.

Depuis 1988, une coutume veut que dans La Société d'Histoire d'OKA, nous honorions deux personnes de la Paroisse ou du Village d'OKA qui se sont fait connaître par leurs activités sociales et artistiques.

À l'occasion du lancement, nous avons décerné deux diplômes d'honneur pour l'année 1992 dont l'un à M.Noël Pominville et l'autre à M.Paul Jacob.

Ces deux personnes se sont illustrées par leurs générosité au service de la communauté d'OKA par des réalisations culturelles, sociales, paroissiales, etc. Chacun, au fil des ans, s'est impliqué dans différentes organisations pour le mieux-être de la population et c'est avec reconnaissance que nous leur avons décerné des hommages bien mérités.

M. Noël Pominville et son épouse Mme Flore Boileau célébraient le 26 septembre 1992, leur 50e anniversaire de mariage. Lors de cette soirée, des voeux leurs ont été offerts ainsi que vingt-cinq revues <<OKAMI>> reliées en deux tomes. C'est Sylvain Dumoulin, directeur de la Société d'Histoire d'Oka Inc. qui leur en a fait la présentation.

Pour souligner leur jubilé d'or, P.Louis Marie a lu pour l'occasion, le très joli poème <<Viens te mettre à côté de moi>> du poète suisse Ramuz (voir Revue Chantecler Vol.18 no.4).

M. Pominville a remercié par une allocution, dans laquelle il relate certains faits de sa vie familiale, sociale et politique.

Mme Hélène Jacob accompagnait ses parents M. et Mme Paul Jacob (Madeleine Goyer). Hélène, qui possède une très belle voix a égayé l'assistance avec quelques chansons de circonstances qu'elle dédiait à son père et à sa mère. Merci Hélène!

Deux tirages pour deux abonnements d'un an chacun à la revue <<OKAMI>> ont favorisé Mme Madeleine Goyer-Jacob et Mme Madeleine Villeneuve-Dagenais. Félicitations!

Et ce fut le lancement du 26e cahier <OKAMI>>, hiver 1992 par M. le président de la Société d'Histoire d'OKA INC. M.Jacques Bastien, lequel donna un bref aperçu du contenu et remercia l'assistance. Il félicita les récipiendaires des certificats d'honneur.

Cette soirée-rencontre fut fort appréciée. La joie de se retrouver lors des lancements est toujours un stimulant pour nous aider à continuer à faire progresser cette association culturelle.

Merci de nous encourager par votre présence et par l'abonnement à notre revue <<OKAMI>>.

Ce n'est qu'un "Au revoir"!

Stella Dupuis- Mailhot,
directrice de la S.d'H.d'OKA.

OKA, le 20 janvier 1992

Hommage à Mme Germaine Chené-Raynauld

Gala Reconnaissance

présenté par
le Comité des Fêtes
du 275e Anniversaire de l'Assomption

SAMEDI 17 OCTOBRE 1992

Agora - École secondaire Paul-Arseneau
L'Assomption

RÉCIPIENDAIRES

Pour la recherche historique et la lumière faite à l'histoire de l'Assomption et de la région	**Me Christian Roy**
Pour la persistance dans le domaine des sciences de l'enseignement auprès des enfants de l'Assomption	**Sr Cécile Gareau**
Pour la sauvegarde du patrimoine architectural de l'Assomption	**Mme Françoise Mayrand-Jussaume**
Pour l'apport au domaine artistique par l'excellence de son oeuvre picturale	**M. Philippe Richard**
Pour l'essai historique de la paroisse Saint-Gérard Majella "Vaucluse" autrefois le "Haut-de-L'Assomption"	**Mme Germaine Chené-Raynault**
Pour l'apport exceptionnel aux oeuvres communautaires de l'Assomption	**Mlle Laurette Turgeon**
Pour la qualité de la recherche et le développement de nouvelles techniques agricoles appliquées à notre région.	**La Ferme expérimentale de l'Assomption (M. Fernand Darisse)**
Pour les 160 ans de rayonnement dans le domaine éducationnel et culturel au-delà de nos frontières	**Le Collège de l'Assomption (M. Normand Therrien)**
Pour la fierté, la stabilité et le bien-être économique apportés à la communauté assomptionniste	**WCI Canada inc. (M. Antonio Hane)**

Textes de présentation: *Frans Van Dun, Mariette Van Den Bossche, Francine Olivier-Duval, Michel G. Labrosse, Ginette Raynauld, Léo Raynault, Nelson Tessier.*
Séquences vidéo: *François Duval*
Décoration de l'agora: *Luc Dauphin*

❖ ❖ ❖

Le Prix Pierre LeSueur, du nom du curé fondateur de St-Pierre-du-Portage sur la rivière l'Assomption, est né du sentiment de fierté et de l'esprit d'appartenance à notre milieu qu'a voulu susciter le Comité organisateur à l'occasion des Fêtes du 275e anniversaire de l'Assomption.

Reconnaître l'apport exceptionnel de citoyens, citoyennes et institutions du Grand l'Assomption qui se sont illustrés au cours des dernières décades par leur dévouement, leur travail et leur détermination à contribuer à l'enrichissement, au développement et à l'épnouissement de notre communauté dans divers domaines : tel était notre but.

Le Prix Pierre LeSueur, symbolisé par une médaille de bronze coulée, illustre avec force et caractère le profil de ce qui identifie le coeur même du méandre.

L'avers est inspiré d'une esquisse du peintre Philippe Richard transposée par le sculpteur Guy Mailloux en traits rudes et audacieux rappelant l'époque du fondateur défricheur. Le revers illustre en quelques mots toute la signification de ce prix.

CHÉNÉ-RAYNAULD, Germaine

Née à Oka, mariée à Gérard Raynauld, agronome
elle demeure au 2600, rang Sud,
Saint-Gérard-Majella, Vaucluse, J0K 3P0
(tél : 514-588-4168).

études : École Normale Jacques-Cartier, Montréal
Brevet d'enseignement.

carrière :

Organiste de la paroisse de Saint-Gérard-Majella.
Professeur de musique.
Présidente du Cercle de Fermière de Saint-Gérard-Majella.
Présidente de la Fédération régionale
des Cercles de Fermières de la Fédération 17,
comprenant les comtés de Joliette, l'Assomption, Montcalm,
Berthier, Maskinongé et Champlain.
Fondatrice du Cercle de Fermière de Repentigny.
Professeur pendant une période de dix ans
à Oka, Valleyfield et Saint-Gérard-Majella.
Membre des Cercles de Fermières
de la Province de Québec, depuis le 22 mai 1947.
Membre du Conseil Régional de la Culture
de la Région de Lanaudière, depuis 1978.
Membre de la Fédération des Travailleurs culturels
depuis 1978.
Témoignage d'amitié et tributs floraux par les membres
du Comité Central du 75e anniversaire de fondation
de la paroisse de Saint-Gérard-Majella.
Pionnière déléguée par le Cercle de Fermières
de Saint-Gérard-Majella pour assister au congrès régional
de la Fédération 17 qui avait lieu à Saint-Gabriel-de-Brandon

au cours duquel des témoignages de gratitude
et des hommages affectueux ont été rendus aux pionnières,
le 18 juin 1980 à l'occasion du 65e anniversaire
de fondation des Cercles de Fermières de la Province de Québec.

ses passe-temps : Musique, lecture, histoire,
horticulture, art culinaire, etc. . .

oeuvre :

Essai historique de la paroisse
de Saint-Gérard-Majella, Vaucluse
Édition Le Conseil Régional de la Culture
de la région Lanaudière, Joliette
Imprimerie Les Clercs de Saint-Viateur, 1979, 358 p.
230 photos, bibliographie (voir livre, p. 350).
Elle collabore à la revue *Le Point du Jour*
organe mensuel de la Fédération 17 des Fermières.

61

Extrait de "Répertoire des auteurs contemporains de la région de Lanaudière" par Réjean Olivier, Société Nationale des Québécois de Lanaudière. Les Éditions pleins bords Joliette 1981 pp. 60-61

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

En 1974, elle eut la douleur de perdre son époux, M. Gérard Raynauld, agronome régional du Comté de l'Assomption.

Après quelques années, en 1981, elle revint à OKA, sa paroisse natale où elle y réside depuis ce temps.

En 1985, elle devint co-fondatrice de la Société d'Histoire d'OKA INC. à laquelle à titre de directrice-secrétaire depuis sa fondation, elle déploie toutes ses énergies pour la promotion de cette association culturelle qui lui est très chère au coeur.

Après avoir tourné la dernière page de son volume relatant une parcelle d'histoire de sa paroisse adoptive, elle rêve maintenant, dans un prochain volume de jeter un regard sur sa paroisse natale d'Oka, dit-elle, dont l'histoire très profonde s'est déroulée dans un décor naturel d'une rare beauté.

8 La triste saga d'un crypto-punk de l'après-guerre

PHOTO ARCHIVES

Gratien Gélinas posant, à plus de quarante ans d'intervale, devant la photo de Tit-Coq. Son héros, dont le nom donna son titre à la pièce qui est considérée comme un des ancêtres de la dramaturgie québécoise, est aussi vu dans la mise en scène de Ginette Guay comme l'archétype des mal adaptés d'aujourd'hui. La pièce est présentée au Théâtre de la Bordée, à Québec, jusqu'au 6 février

Tit-Coq

Texte de Gratien Gélinas, mise en scène de Ginette Guay. Avec Richard Aubé, Véronique Aubut, Jean-Jacqui Boutet, Simone Chartrand, Johanne Émond, Raymonde Gagné, Gaston Hubert, André Lachance, Martine Ouellet et Jules Philip. Théâtre La Bordée, 1143, rue Saint-Jean, jusqu'au 6 février.

Sylvie Moisan

QUÉBEC — Si l'on réécrivait cette pièce aujourd'hui, on ferait sans doute de *Tit-Coq* un de ces jeunes qui ont connu une vingtaine de foyers d'accueil en autant d'années. Sûrement «décrocheur», voire fugueur, il serait peut-être issu d'une famille monoparentale dont la mère est polytoxicomane. Pour tenter de recréer un univers englobant, vaguement familial, et pour combler son besoin d'appartenance, au lieu d'entrer dans l'armée comme le Tit-Coq de la pièce, il ferait peut-être partie d'une «gagne». Il serait peut-être même punk ou, pourquoi pas, Skin Head?

Car c'est bien en cela que réside l'essentiel du propos de cette pièce, créée en 1948 : l'abandon et le manque d'amour, subis dès la naissance comme un opprobre, laissent des traces indélébiles dans le coeur de ceux qui en sont victimes. C'est ce qui explique la révolte de Tit-Coq.

À l'époque de la création, en 1948, les gens comme Tit-Coq étaient des bâtards ou, plus joliment, des enfants de l'amour..

Et c'est parce que Ginette Guay, la metteur en scène, a su garder intact cet aspect des choses et nous en redonner à voir toute la profondeur, que la pièce conserve, malgré la distance temporelle, son actualité.

Tit-Coq est né à la crèche de parents inconnus, et fut élevé à l'orphelinat, chez les Soeurs Grises. Les gens comme lui, on les appelait des bâtards ou, plus joliment, des enfants de l'amour. Invité dans la famille de son ami Jean-Paul pour y passer le temps des fêtes, il tombe amoureux de sa jolie petite soeur, Marie-Ange. Il y découvre aussi, pour la première fois, les joies de la vie en famille. Désormais son avenir est tracé: il épousera Marie-Ange et héritera du même coup de toute une famille aimante.

Mais à son retour de la guerre il apprend que l'infidèle Marie-Ange a marié un bon parti. Adieu veau, vache, cochon, couvée! En perdant sa belle, c'est toute une famille qu'il perd. S'il renonce à s'enfuir avec elle, qui est prête à abandonner son mari pour lui, c'est parce que la famille de Marie-Ange ne saurait accueillir en son sein le responsable de sa déchéance. Mais aussi, mais surtout, parce que les enfants qu'il aurait avec elle ne pourraient être, comme lui, que des bâtards.

Une des grandes richesse s de la pièce de Gratien Gélinas réside dans la vivacité d'esprit qui l'anime tout entière et qui nous est retransmise ici avec aisance et brio par les comédiens.

Certaines répliques sont d'un humour mordant. Jules Philip nous rend admirablement bien le tempérament fougueux de Tit-Coq auquel le personnage doit son surnom. Il nous donne à voir avec virtuosité ce côté rebelle de Tit-Coq mais nous révèle aussi avec beaucoup de finesse la vulnérabilité, souvent escamotée par son bagout.

Simone Chartrand réussit quant à elle le tour de force de donner à Marie-Ange, un personnage de prime abord plutôt inconsistant, une intensité et une réalité tangibles. Elle est charmante dans son rôle de jeune fille «toute neuve» et pathétique lorsque qu'elle prend conscience qu'elle a gâché sa vie par frivolité.

La tante Clara, jouée par Martine Ouellet, est une «vieille fille» bigote et acrimonieuse, juste assez caricaturale pour nous faire rire sans détonner dans l'ensemble. Elle nous livre un monologue tout à fait hilarant sur les joies et les peines de la vie d'une vieille fille. En laissant toute la place dans cette scène à la tante Clara, la metteur en scène a su l'utiliser efficacement, car par sa drôlerie elle détend le ressort dramatique au bon moment, tout en insistant sur la menace terrible qu'était le célibat pour les filles d'alors.

André Lachance, dans le rôle du père de Marie-Ange, est stupéfiant de naturel. Un vrai «mononcle» ou plutôt un vrai papa gâteau. Jovial et chaleureux, lorsqu'il reçoit ses enfants pour Noël à la maison familiale, il est si vrai que l'on serait tenté de chercher dans l'atmosphère l'odeur de la dinde qui rôtit. Il faut dire que décors et costumes, très réussis, contribuent largement à créer cet effet de réel, sans torp insister.

Jean-Jacqui Boutet nous donne quant à lui un Padre bien falot. Son timbre de voix est monocorde et son jeu à l'avenant. Quant à Gaston Hubert dans le rôle de Jean-Paul, il grimace et se tortille sur la scène tel un pantin désarticulé, sans que rien pourtant ne justifie un tel débordment de contorsions. Son jeu est à ce point isupportable que son arrivée sur scène produit un vague malaise.

La grande réussite de cette production est d'avoir su retenir, pour nous les restituer, toutes les forces vives du texte, avec intelligence et sans complaisance. On a préservé l'aspect sentimental, teinté ici de naïveté, en évitant l'écueil du mélo, pourtant menaçant. Après tout, l'amour c'est l'amour et il ne comporte pas de date de préremption.

L'humour et l'ironie gardent toutefois leur prérogatives. Car il y a de l'iconoclaste chez le Gratien Gélinas de l'époque et à entendre les plaisanteries de Tit-Coq sur le mariage, l'amour et même sur Dieu et la religion, on ne peut douter qu'il a dû choquer beaucoup de bien pensants de ce temps.

Si la deuxième partie nous semble trop longue, sans doute est-ce à cause de l'accumulation dans le discours de valeurs du passé, omniprésentes et qui, de toute évidence, ne trouvent plus de résonances en nous. Ça finit par lasser. Mais ce n'est certes pas une raison suffisante pour nous détourner de ce très beau spectacle qui nous permet de renouer ou de découvrir avec bonheur un des textes fondateurs de notre dramaturgie.

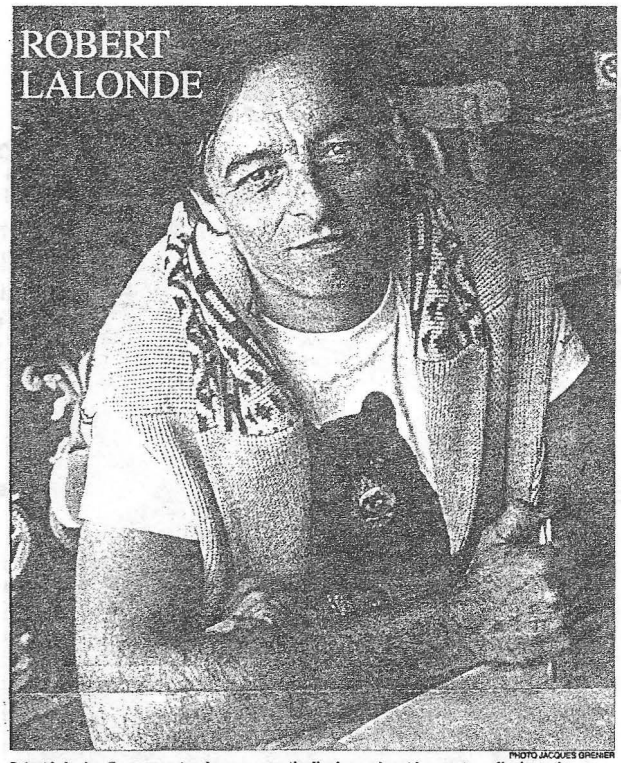

PHOTO JACQUES GRENIER

Robert Lalonde: «Ce roman est un hommage particulier à ma mère et à son extraordinaire endurance »

SEPT LACS PLUS AU NORD

Robert Lalonde
roman, Paris, Seuil, 157 p.

Jacques Allard

DEPUIS 1981, Robert Lalonde bâtit une oeuvre romanesque de qualité. Il s'était d'abord fait connaître par le prix des débutants (le Robert-Cliche) que lui avait mérité sa *Belle épouvante* (Quinze et Julliard). Ont suivi *Le Dernier été des Indiens* (Seuil, 1982), *Une belle journée d'avance* (1986), *Le Fou du père* (Boréal, 1988), *Le Diable en personne* (Seuil, 1989) et *L'Ogre du Grand Remous* (1992) qui ont généralement été aussi bien accueillis.

On ne sera pas désorienté par son septième ouvrage qui met en titre son espace de prédilection, celui de la nature québécoise traditionnellement mal exploitée par les écrivains d'ici, et son sujet profond: l'indianité. C'est ce pays de lacs et de forêts que traverse à nouveau son récit qui nous mène cette fois d'Oka en Abitibi-Témiscamingue, près de la réserve faunique La Vérendrye.

Mais, avis aux campeurs, pas de tourisme là! Quand le métis Michel du Bria (le personnage principal) retourne au village natal, en cet Oka de la crise de 1990, c'est pour être entraîné par Angèle, «la blanche iroquoise», sa vieille mère, dans un voyage surtout intérieur, pisté par un animal mystérieux, dit «le chien de la mort».

L'ami d'enfance, «l'Indien» que Michel a d'abord voulu retrouver après l'intervention de l'armée canadienne, a quitté la fameuse Pinède et son cirque médiatique. Il est parti vers le nord, loin du lac pollué des Deux Montagnes, en n'oubliant pas de laisser chez Angèle un message à son fils: le parcours à suivre pour le retrouver au lac Camachigama.

Cette quête du frère amérindien ne devient toutefois limpide qu'à mi-course narrative dans un récit

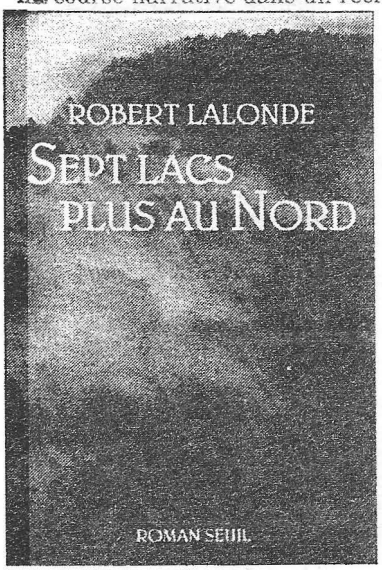

assez ratoureux, puisque le présent du voyage en auto est constamment déporté vers le passé. C'est que Michel retrouve avant tout sa mère et les voix de l'enfance, son père Louis-Paul décédé, la trace de ses pêches et de ses paysages peints ou dessinés. Et en même temps la résistance parentale à l'ensauvagement de l'enfant élevé à Oka, l'inscription au collège de qui ne se contentait plus de marcher et de parler sur cette terre, ayant déjà fait l'apprentissage de l'eau et de l'air, de la libre sensualité aussi (l'Indien est un «amour» de l'adolescence). Il devait même être initié, avoir sa première vision («Onnonharoia») d'écrivain.

En ce sens, tout le récit se présente comme la victoire progressive de Michel puisqu'il intégrera finalement ce qui le déchire, assumant le rouge et le blanc des origines. Mais l'indianité restera vécue surtout dans la nostalgie, même s'il retrouve l'eau, l'air, les forêts et finalement (au dernier chapitre) son ami d'enfance dont le nom se réduit à une initiale symbolique: K. C'est donc l'innommé du futur qui peut étonner.

Si l'on n'a pas ici la rupture, bien marquée dans le récent *Cowboy* de Louis Hamelin, on n'a pas pour autant le mariage à vivre désormais des sangs et des cultures comme le propose *l'Eau blanche* de Noël Audet. Chez Lalonde, elle aurait déjà été faite, cette union: empêchée, retrouvée, intégrée mais pour être à nouveau repoussée à l'horizon d'un nord toujours mythique. Est-ce parce que le silence a, dans cette belle histoire, une valeur d'apaisement, de sagesse?

La dédicace du roman le confirmerait qui dit: «La pinède d'Oka a pris feu, il y a maintenant trois étés. Pourtant, jamais elle ne fut plus brûlante que dans cette histoire, qui est d'abord pour toi, maman, et qui veut la paix. Ton «fils-mêlé.» *Sept lacs plus au nord* est visiblement écrit au plus près de la vie même de l'auteur qui a souvent fait état de son métissage, de la vie de son père, de sa vie à Oka, entre la réserve iroquoise et le village. On comprend ainsi que la crise récente ne soit pas prise en charge par le texte et qu'à l'événement politique ait été préféré la solidarité la plus intime.

De toute manière, notre expression romanesque (au contraire du théâtre et du cinéma) n'est pas souvent en prise directe sur l'actualité. Et la bataille socio-politique n'a jamais été son fort. Dans ces conditions, il semble difficile d'imaginer que ce nouvel été indien n'ait pas été euphorisant. L'effrayant chien de la mort qui hante d'abord la mère Angèle et son fils devait finalement être la bonne bête aveugle de la réconciliation.

Et l'Indien d'aujourd'hui restera le seigneur et maître anonyme du rêve.

Sept lacs plus au nord est radieusement écrit, sans recherche comme sans heurt, en une trentaine de chapitres courts, en une belle coulée d'images justes, souvent édéniques: à le lire vous reviendra peut-être cette nostalgie des romans de l'enfance, ceux de Maxine (1874-1957), par exemple, racontant *L'Aiglon blanc des Illinois, La Cache aux canots*, ou le *Saut du gouffre*...

Le roman de Lalonde est, bien sûr, plus riche, possédant aussi ce plaisant effet américain qui pourrait en faire un roman très populaire ici et chez nos cousins de France. Restera tout de même à écrire le roman de l'Indien d'aujourd'hui.

Photo de l'auteur: Le Devoir, samedi 16 janvier 1993 p. C-7
Article: Le Devoir, samedi 23 janvier 1993, p. C-21

Prix Marshall-McLuhan

Honneur à un enseignant de la région

Un professeur de français du pensionnat Mont-La-Mennais à Oka, le frère Roger Hébert, a mérité le prix Marshall-McLuhan en reconnaissance de sa contribution à la vie pédagogique québécoise.

Jean Giroux

Membre de la communauté des Frères de l'Instruction chrétienne, le professeur Roger Hébert enseigne le français depuis 34 ans, à différents niveaux du cours secondaire surtout. Il y a une vingtaine d'années, alors qu'il poursuivait ses études à Rome, il eut l'occasion de fréquenter des collègues de nationalité italienne et espagnole qui suivaient des cours de français langue seconde. On faisait donc souvent appel à ses connaissances pour des explications puisqu'il était de langue maternelle française. Cette situation lui fit donc prendre conscience des difficultés particulières de notre langue et provoqua chez lui un intérêt à vouloir simplifier les règles qui en régissent la grammaire. Une fois dans l'enseignement, le frère Roger Hébert poursuivit ses recherches en ce sens et testa queiques hypothèses sur les groupes d'élèves dont il avait à s'occuper.

Cette démarche l'incita à explorer plusieurs avenues mais ce sont les règles des participes passés qui canalisèrent ses énergies. Sur une période d'une douzaine d'années, il expérimenta les différentes règles à suivre pour accorder les fameux participes passés et il finit par en extraire des points communs qui lui parurent s'ériger en lois pouvant trouver une très large application. Dans cette foulée, le frère Roger produisit en 1986 un cahier dans lequel il expliquait ses recherches et les résultats de celles-ci. Diffusé à quatre cents exemplaires, ce cahier connut une certaine vogue et un professeur de l'Université de Montréal l'utilisa dans le cadre de ses propres cours. Ce cheminement persuada le frère Roger de travailler de nouveau sur son document, de l'élaborer, de l'élargir et de mettre au point un livre complet de grammaire. Cette grammaire s'intitule «Synthèse», avec en sous-titre «Grammaire pratique pour le secondaire». C'est le *Centre éducatif et culturel* qui en est l'éditeur et la sortie est prévue pour le 19 mai prochain. Il s'agit d'un traité de grammaire qui comprend de plus une méthode d'en aborder les grandes règles.

Expérimentation

En plus des applications effectuées et testées tel que mentionné ci-haut, le professeur Hébert continue d'utiliser ses trouvailles dans son enseignement du français en 4e et 5e secondaires à Oka. Il y a mis sur pied un ortho-concours de 200 phrases, remplies de pièges, qu'il soumet à ses étudiants et qui lui permet d'approfondir sa théorie et ses vérifications. Point n'est besoin de dire que les participes passés y affluent et ce, au point de provoquer chez les jeunes quelques... régurgitations.

Le prix

Le prix Marshall-McLuhan a été institué par la fondation du même nom en mémoire du grand philosophe de la communication moderne. En collaboration avec le ministère de l'Éducation, la fondation Marshall-McLuhan remet un prix à 15 professeurs québécois émérites dont on reconnaît le talent d'innovateur et dont l'impact sur son milieu est jugé remarquable. D'une valeur de 3 500 $, le prix est remis en 2 parties, soit 2 500 $ au récipiendaire et 1 000 $ à l'institution où ce dernier professe. Ce prix est aussi décerné dans toutes les provinces canadiennes. L'étape suivante, celle qui réunira les 12 finalistes à la grandeur du Canada, soit 1 par province plus 2 des territoires nordiques, se déroulera dans une ville (non encore déterminée) où ces 12 professeurs émérites seront honorés à la mesure de leur apport dans la communauté.

Le récipiendaire du prix Marshall-McLuhan, le frère Roger Hébert.

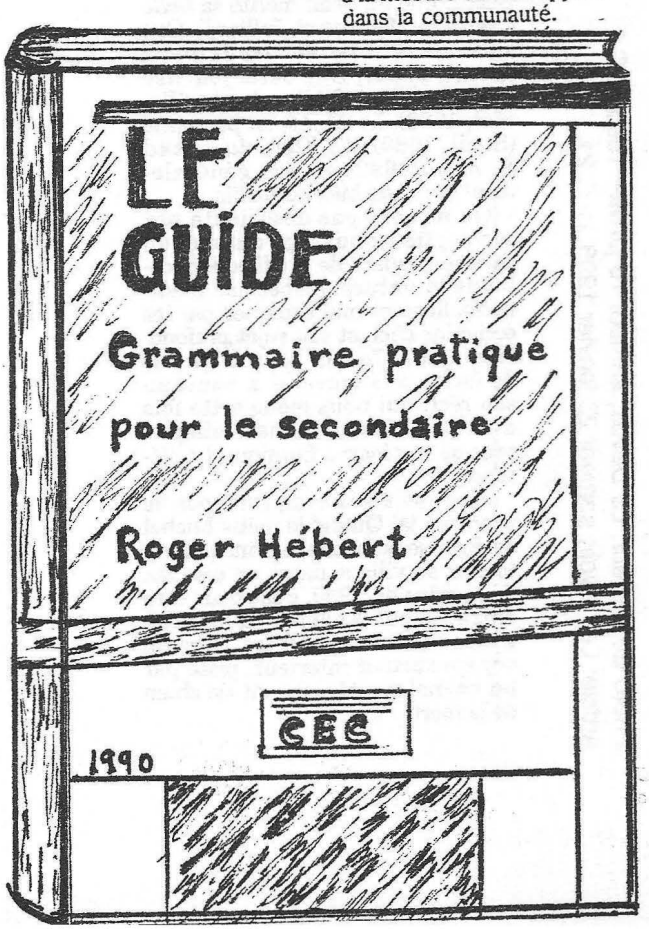

P.S. Frère Roger Hébert, f.i.c., s'est mérité le titre de «Personnalité du mois de juin 1991» pour son implication, voulant qu'il soit l'un des professeurs les plus innovateurs et un auteur remarquable lors du Gala 30e anniversaire de la Chambre de Commerce St-Eustache/Deux-Montagnes.

AUTRES ÉCRIVAINS

Dans cet article, nous donnerons par groupe les noms des professeurs de l'Institut Agricole d'Oka et les moines cisterciens, par lettre alphabétique les noms des autres écrivains dont nous connaissons les titres de leurs volumes.

Hommage aux Messieurs de St-Sulpice et aux Dames de la Congrégation, 250e anniversaire de leur venue à Oka, 1967

L'ALBUM DES DEUX-MONTAGNES par la Victoire des Deux-Montagnes et de la Région des Mille-Îles, décembre 1958

Le 25e Oka (1946-1971) Plaquette historique des Frères de l'Instruction Chrétienne.

Chené, Yolande
Au seuil de l'enfer (roman) Édition, Le Cercle du livre de France. Imprimeur: Pierre Desmarais

Cree, Lyse Charbonneau-
Cercle des Fermières d'Oka (30 ans d'Histoire) 1939-1989

Gagnon, Claude-Lyse
Étant journaliste, elle a écrit plusieurs articles et deux de ses articles ont été publiés dans l'OKAMI. *Voir à la page 38 sa nécrologie et un supplément de renseignements.*

Gélinas, Gratien
Il a écrit des pièces de théâtre, surtout Tit-Coq. *Voir article à la page 8 et une entrevue dans OKAMI vol VI no 3 automne 1991, pages 29-30.*

Hébert, Roger, f.i.c.
Le Guide (grammaire pratique), Centre Éducatif et Culturel Inc., Montréal 1990. *Voir article à la page 10.*

Lalonde, Robert
La belle épouvante (Quinze et Julliard, 1981), prix Robert-Cliche pour les débutants
Le dernier été des Indiens (Seuil, 1982)
Une belle journée d'avance (1986)
Le Fou du père (Boréal, 1988); ce livre lui a valu le Grand Prix de la Ville de Montréal, au Salon du Livre, jeudi 17 novembre 1988. *Voir OKAMI vol III no 4 décembre 1988, p. 40.*
Le diable en personne (Seuil, 1989)
L'Ogre du Grand Remous (1992)
Sept Lacs plus au Nord (Seuil, 1993)
Voir article p. 9 et biographie p. 14

Lauzon, Claire Beaudet-
De l'ardoise à l'ordinateur, Éditions Le Campanile, 1987

Lauzon, Richard, sexologue
Bon Jour! Éditions Sélect Ltée, Montréal 1979
C'est bon la sexualité, Éditions Guérin, Montréal, 1976

Lauzon, Suzanne Bougie-
Mémoires de mon corps, Édit. Québec-Amérique, 1989

Létourneau-Sicotte, Lorraine, anthropologue

Dans: Cahier d'Histoire de Deux-Montagnes:
Kanesatake - Oka -tentere - hier: Vol. 1 no 2 juin 1978, pp. 47 à 58 incl.
L'Abbaye Notre-Dame-du-Lac, OKA: Vol 1 no 2 juin 1978, pp.20 à 29 incl.
Le mythe de Hiwatha-Taronhiawakon: vol 2 no 2 juin 1979, pp. 18 à 36 incl.

CHez Guérin, éditeur Limitée
Arts et Culture autochtones, 214 pages, 1988
Arts et Culture autochtones, (Activités et créativité), 1989
Le Patrimoine Québécois (Module et société), 128 p.,1989
Petit dictionnaire illustré du patrimoine québécois, 63 pages, 1991

Chez Librairie Beauchemin Limitée
La terre et toi, 1984
Le tour du Québec (Sciences humaines) Maître 1986
Le tour du Québec (Sciences humaines) activités, 1986
Le tour du Québec (Sciences humaines) Recueil de Québec-Inf., 1986
L'Histoire et toi
Une pharmacopée. Travail de recherches sur les plantes médicinales réalisé à l'Université de Montréal.

Documents-fascicules publiés chez Lidec, 1990
Marguerite Bourgeoys
Jeanne Le Ber
Catherine de St-Augustin
Marguerite d'Youville
Marie de l'Incarnation
Jeanne Mance

Marinier, René, p.s.s.
Histoire d'Oka: «La mission du Lac des Deux-Montagnes» fondée en 1721 dans "Cahier d'Histoire des Deux-Montagnes" pages 27 à 39 incl. Il a laissé une grande quantité de photos et autres documents. Il a tourné au moins 70 bandes cinématographiques. *Voir article dans OKAMI vol 1 no 2 décembre 1986 p. 6 à 9.*

Maurice, Mireille (Fournier)
Longue-Haleine, Éditions du Cosmos, Sherbrooke, 1970
Ménuhim, Éditions du Cosmos, Sherbrooke 1973
L'auberge du Loup, Éditions Presses Sélect, Montréal 1980
La pointe aux corbigeaux (roman), Éditions Presses Sélect Ltée, Montréal, 1980

Minville, Esdras
Instruction ou Éducation
L'Oeuvre de la Colonisation
La politique qu'il nous faut
etc...

Minville, Pierre
Il publiera bientôt le volume OKAGATE, RYANGATE

O'Neil, Jean
Oka, Éditions du Ginkgo

Pagès, André de
Nos ancêtres les Extraterrestres, essai, Montréal, Grandes Éditions du Québec, 1979, 277p.
Ile de Pâques Miroir de Mu Éditions Bergeron 1984
Il doit publier prochainement un volume sur l'église d'Oka ayant pour titre: "Une église et son art sacré: Oka".
Il collabore régulièrement à la revue OKAMI.

Raynauld, Germaine Chené-
Essai historique de la Paroisse St-Gérard Majella (Vaucluse). Imprimerie St-Viateur de Joliette pour le Conseil Régional de la Culture de la région de Lanaudière, 1979.
Voir pour plus de détails aux pages 6 et 7.
Elle collabore régulièrement à OKAMI.

Richer, Laurette B.-
L'église paroissiale d'Oka 1980
Un lieu de Pèlerinage fameux, dans Cahier d'Histoire des Deux-Montagnes pp. 36 à 56 incl.

Sicotte, Sylvie Gélinas, poétesse
Elle est la fille de Gratien Gélinas, et est décédée le 18 février 1989.
Infrajour, Librairie Déom, Montréal 1968
Pour appartenir, Librairie Déom, Montréal 1968
Femmes de la forêt (récits poétiques), Librairie Léméac, Montréal 1975
L'Arbre dans la poésie de Rina Lasnier (étude littéraire). Éditions du Cosmos 1977
Sur la pointe des dents, Éditions Saint-Germain-des-Prés, Paris 1978

Simon, Jean-Paul
Le pourquoi de la crise.
Il a terminé son livre alors qu'il était déjà aveugle. Il a pu le compléter avant sa mort survenue le 10 janvier 1992. Son épouse doit le faire publier bientôt.

<u>Moines cisterciens ou Trappistes o.c.s.o.</u>

Chanteclerc
C'est le titre d'une revue que publie le **frère Jean-Marc Jérôme**. Elle est publiée à tous les deux mois depuis 2 ans, auparavant, elle était mensuelle. Elle compte 16 pages et est tirée à plus de 14000 exemplaires depuis 18 ans.

Collections
Depuis quelques années, les moines d'Oka ont pris à leur charge 2 collections importantes. Plusieurs traductions de textes sont faites par des moines d'Oka.

Collection VOIX MONASTIQUES

Cette collection sous la direction du P. André Barbeau de l'Abbaye Cistercienne d'Oka.

Torre, Juan Maria de la o.c.s.o. (no 1)
Un chemin de vie. La vocation cistercienne - Traduit de l'espagnol par Yvon Moreau, o.c.s.o. 1989, 75 p.

Bernard de Clairvaux (2)
Toi qui vis en communauté - choix de textes et traduction de Sr Agnès Lemaire, 1990, 78 p.

Ballano, Mariano o.c.s.o. (3)
Le Pain de la Parole - traduit de l'espagnol par Yvon Moreau, o.c.s.o. 1991, 75 p.

Roberts, Augustin o.c.s.o. (4)
Tendre vers le Christ. Une introduction à la profession monastique - traduit de l'américain par Robert Morfesi o.c.s.o. et André Barbeau o.c.s.o. 1992, 262 p.

Merton, Thomas o.c.s.o. (5)
Qui cherhes-tu? Vocation et spiritualité monastique traduit de l'américain par Monique Simon o.c.s.o. 1992, 74p

Heisterbach, Césaire de (6)
Le Dialogue des Miracles - traduit du latin par André Barbeau o.c.s.o. 1992, 98 p.

Howe, Jean-Marie o.c.s.o. (7)
Itinéraire spirituel. La voie monastique - traduit de l'américain par Blandine Boulmer o.c.s.o. et Charles Dumont o.c.s.o. 1993

Collection PAIN DE CÎTEAUX

Cette collection a débuté en 1959 en France avec le Père Robert Thomas du monastère de Sept-Fons. La présente collection est la troisième série et elle est sous la direction du Père André Picard, de l'Abbaye cistercienne d'Oka. Elle est publiée chez les Éditions Anne Sigier à Québec.

Thomas, Robert o.c.s.o. (1)
Guillaume de Saint-Thierry. Homme de doctrine, homme de prière - 1989, 301 p.

Thomas, Robert o.c.s.o. (2)
La Vierge Marie. Homélies des Pères cisterciens 1989, 339 p.

Thomas, Robert o.c.s.o. (3)
Passer de soi-même à Dieu. Une retraite cistercienne - 1990, 221 p.

Lemaire, Agnès Sr (4)
Saint Bernard et le mystère du Christ - 1991, 161 p

<u>A venir</u>

Thomas, Robert o.c.s.o. (5)
La Vierge Marie. Homélies des Pères cisterciens II 1993

Gilbert de Hoyland (6)
Sermons sur le Cantique des Cantiques I. Traduits par Frère Pierre-Yves Émery (Taizé) 1993

Doucet, Camille o.c.s.o.
L'Abbaye Notre-Dame-du-Lac, Oka dans Cahier d'Histoire des Deux-Montagnes, pp. 52 à 59, vol 1 no 3 décembre 1978 - janvier 1979
La fromagerie des Pères Trappistes d'OKA (bref aperçu historique) pp. 57 à 65 incl.
La Trappe d'Oka (son histoire depuis sa fondation en 1881) Les Presses Élite Inc. 1979
The Trappists of Oka (1881-1981). Les Presses Élite Inc. 1981

Girard Yves, o.c.s.o.
Ses livres sont édités chez Éditions Anne Sigier, Québec
Solitude graciée 1981
Lève-toi, resplendis! 1983
Naissance 1986
Aubes et lumières 1988
Je ne suis plus l'enfant de la nuit 1991

Il a aussi enregistré 70 cassettes. Ce sont des conférences qu'il a données.

Lefort, Bertrand, o.c.s.o.
Il est revenu
Le don de Dieu

Louis-Marie P. (Lalonde)
Il fut un auteur très prolifique. Il devint docteur en botanique et en génétique. Il fut actif à l'Institut Agricole d'Oka de 1923 à sa fermeture en 1962.
Il fonda la Revue de l'Institut Agricole d'Oka en mars 1926 et publia jusqu'en 1962.
Il publia "L'Institut d'Oka cinquantenaire 1893-1943"
Il écrivit plusieurs articles sur la botanique et la génétique.
Mais son oeuvre maîtresse fut Flore-Manuel de la Province de Québec. Elle connut plusieurs éditions.
Après la fermeture de l'Institut, il écrivit plusieurs livres sur ses frères-moines. Auparavant, il avait écrit: Un zouave à La Trappe frère Bruno Demers, 1949 et a eu une réédition en 1962.

Turcotte, Louis-Marie o.c.s.o.
Il a imprimé les travaux des élèves de Mme Stella Dupuis-Mailhot de 1977 à 1987.
Il a écrit plus de 30 articles dans la Revue «l'Abeille» depuis 1981.
Il est éditeur de la Revue «OKAMI».

Quelques autres moines ont écrits, surtout ceux qui furent professeurs à l'Institut Agricole d'Oka, comme les Pères Léopold, Athanase, Maur, Honoré, Norbert, Donat et les frères Liguori, Isidore et Wilfrid, etc...

Professeurs agronomes à l'institut Agricole d'Oka

Plusieurs professeurs ont publié des chroniques, notes de cours, et même des volumes. Dans un prochain numéro consacré au centenaire de cette école de haut savoir, nous parlerons davantage d'eux. Parmi ces auteurs, il faut signaler:

Corminboeuf, Fernand, agronome
Rétropectives ... ou le Grand Canada avant l'histoire. Montréal, Éditions de l'A.C.-F. 1938
Les merveilles de la nature. Éditions du Jour, Montréal 1972

Gagnon, Aimé, agronome
La production agricole, Institut Agricole d'Oka 1942

Létourneau, Firmin, agronome
Le comté de Nicolet. Enquête économique et social, Montréal 1946
Cours d'économie politique, 400 p. Harpell's Press Cooperative, Gardenvale Québec 1947
L'U.C.C. Imprimerie populaire Ltée, Montréal, 1949
Pour nous enrichir et nous grandir 139 p. 1962
La Côte Nord de Gaspé, Revue d'Histoire de la Gaspésie, Vol. III no IV, oct-déc. 1965
Histoire de l'Agriculture au Canada français, 405 p. 1968, plusieurs éditions.

D'autres professeurs ont écrit, en plus des moines-cisterciens nommés plus haut. Il y eut Paul-Henri Vézina, Gustave Toupin, Adhémar Mailhot, Antoine Lamontagne, Adhémar Graton, Maurice Panisset, Jean Perron, Chs Fontaine, Leduc, etc. et parmi les vivants, il faut nommer Edouard Brochu, Roger Van den Hende, Claude Vézina, etc...

Ouvrages spéciaux

Il s'agit des travaux réalisés en classe par MME STELLA DUPUIS-MAILHOT et ses élèves de 5e année. Ces travaux ont généralement été imprimés par le Père Louis-Marie Turcotte o.c.s.o.

Projet sur les abeilles, 1977- 1978. En plus d'avoir imprimé plus de 900 volumes, un video de 1h½ fut réalisé.

La Trappe d'Oka (centenaire) 1881-1981
Hommage aux Cisterciens d'Oka, 1981

La Petite histoire d'Oka 1982

Travail pédagogique en Catéchèse: Quand souffle l'Esprit (préparation à la Confirmation) - matières intégrées: 1979 - 1980 - 1981 - 1982 - 1983 - 1984 - 1985 - 1986 - 1987.

Recettes au goût de miel
Ces recettes ont été collectionnées par le Père Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o. dans la Revue «L'Abeille et l'Érable». Elles furent mises en ordre par Mmes Stella Dupuis-Mailhot et Simone Tromer. Les pages ont été illustrées par Mme Stella Dupuis-Mailhot.

Il y a certainement d'autres auteurs d'Oka dont nous ignorons les oeuvres.

Voici maintenant des brochures, livrets, etc. qui auront été exposés à l'occasion de notre Assemblée Générale, le 19 février 1993.

SENTIER HISTORIQUE DU CALVAIRE D'OKA par Michel François, Imprimerie du Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, 1992

Voici des fascicules préparés par des membres du Bureau de direction, en 1992, et imprimés à L'Abbaye Cistercienne d'Oka par le P. Louis-Marie Turcotte. Ce sont:

Le Lac des Deux-Montagnes par Mme Stella Dupuis-Mailhot

Un vieux manoir seigneurial et un couvent de soeurs par M. André de Pagès

Une église paroissiale «L'Annonciation d'Oka» par M. André de Pagès

Le Calvaire du Lac des Deux-Montagnes d'Oka célèbre ses 250 ans par Mme Germaine Chené-Raynauld

La Pinède par Mme Lyse Charbonneau et M. Martin Kersmaekers

L'Abbaye cistercienne d'Oka par le P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

Paroisse d'Oka 1981 un enfant regarde au loin ... Municipalité paroisse d'Oka

Dépliant «OKA,S IROQUOIS CHURCH A STRANGE STORY» par The Toronto Star Weekly, Saturday october 31st 1925

André
DE PAGÈS

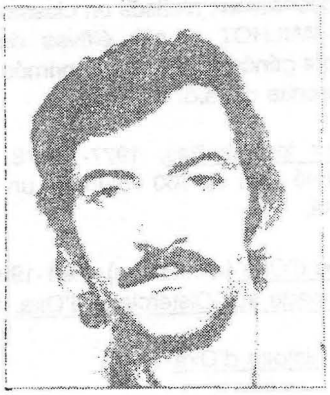

(Languedoc, France, 13 janvier 1943–). Au Québec depuis 1971, André de Pagès a toujours été fasciné par la recherche. Autodidacte, il s'est passionné très tôt pour tout ce qui touchait aux voyages, aux conquêtes et aux naufrages. « En vieillissant, ce goût de l'aventure fit place à un travail de recherche plus sérieux sur les anciennes civilisations et sur l'insolite de nos origines sur terre. » C'est dans cette optique qu'il publiait un premier livre sur les extra-terrestres en 1979.

ŒUVRE

Nos ancêtres les Extraterrestres, essai. Montréal, Grandes Éditions du Québec, 1979. 277 p.: ill., graph., cartes.

Pour plus de renseignements à son sujet voir à la page 12.

Une série «LA SOURCE» par Élaine Gauthier et Jean Rhéaume, éditeurs, imprimerie - La Source d'Oka Inc.

LES AMIS DU JARDIN VAN DEN HENDE par le Bulletin Trimestriel d'information horticole de la société des Amis du Jardin Van Den Hende

PROGRAME DES LOISIRS, exemplaires par Mme Diane Desormeaux par la Municipalité d'Oka

FEUILLETS PAROISSIAUX (série) par la Fabrique d'Oka, Imprimerie Drouin Inc. Montréal

LE CRO (Centre Récréatif d'Oka) par le Centre Récréatif d'Oka. Éditeur: M. Pierre Chicoine

BULLETINS D'INFORMATIONS MUNICIPALES: Municipalité d'Oka

Robert
LALONDE

(Oka, 22 juillet 1947–). Détenteur d'un baccalauréat ès arts du séminaire de Ste-Thérèse, il a étudié au Conservat ire d'art dramatique de Montréal où il s'est mérité en 1971 le premier prix d'interprétation ainsi qu'une bourse d'un an qui l'amène en Europe et aux États-Unis. Comédien, entre autres productions, dans *Les oranges sont vertes* de Claude Gauvreau, *Mystero Buffo* de Dario Fo et *Hier les enfants dansaient* de Gratien Gélinas, il apparaît aussi au cinéma et dans les séries télévisées telles *Quelle Famille*, *Boogie-Woogie* et *Flappers* de Radio-Canada à Montréal et à Toronto. Prix Robert-Cliche 1981 pour *la Belle Épouvante*, réédité à Paris, à Toronto et à New York, il a adapté *les Trois Sœurs* de Tchekhov pour le théâtre Centaur et il a écrit des textes pour Louise Portal et pour deux revues musicales de François Guy.

ŒUVRES

La Belle Épouvante, roman. Montréal, Quinze, 1981. 160 p. ISBN 2-89026-270-7.

Le Dernier Été des Indiens, roman. Paris, Éditions du Seuil, 1982. 250 p. ISBN 2-02-006-246-1.

ŒUVRE TRADUITE

Sweet Madness. Traduction anglaise de David Homel: titre original: **La Belle Épouvante.** Toronto, Stoddart, 1982. 140 p. ISBN 0-7737-2000-6.

À son sujet voir aussi un article à la page 9 et autres renseignements à la page 11.

Ces deux notices biographiques sont extraites de "Dictionnaire des écrivains québécois contemporains" par l'Union des écrivains québécois. Québec Amérique 1983.

Après avoir lu la liste de nos écrivains, il est bon de lire un poème de l'un d'eux. Nous avons choisi le poème de M. Arthur Guindon, p.s.s. Le Génie du Lac des Deux-Montagnes. C'est extrait de son livre «En mocassins» publié en 1920. C'est une étude sur les Hurons, les Iroquois et les Algonquins.

M. Guindon a illustré son livre par ses peintures comme Le «Concert d'Oka» qui donne le ton à son poème. La page-couverture de l'OKAMI vol II no 2 juin 1987 représente un missionnaire et un indien en canot. Il y a d'autres peintures au presbytère d'Oka.

M. Guindon a écrit deux autres contes.

N.B. Son nom a été oublié dans la liste des écrivains.

Le Concert d'Oka.
Génie du Lac des Deux-Montagnes.

LE GÉNIE DU LAC DES DEUX-MONTAGNES

Les Secrets du Lac.

Sauvage lac des Deux-Montagnes,
O mobile image du temps,
Du ciel, des paisibles campagnes
Comme des furieux autans!

Dès qu'une hirondelle la touche
Du bout de son aile, en passant,
Ton eau lui sourit d'une bouche
Dont brillent les lèvres d'argent.

Par les soirs calmes, tout l'espace
Avec ses astres au plafond,
Sous ton invisible surface
Se reproduit vaste et profond.

Le couchant, rouge de nuages,
Te pave aussi de ses splendeurs.
D'autres fois tu bats tes rivages
Avec de mystiques fureurs.

Mais, le croirait-on, la tempête
Qui te soulève avec transport,
Fait la garde autour d'une fête
Et tient les curieux au bord.

Que cache-t-elle aux yeux profanes?
— De pittoresques rendez-vous
Fêtés au son des chichigouanes (1)
Et qu'enchantent les manitous.

La Barque-à-Rivot.

Au large, voyez-vous ces roches désolées
Que voile un peu l'embrun des flots,
Où la mauve (2) s'endort entre deux envolées,
Loin de la route des canots?

L'onde en est à peine tachée:
Elles forment pourtant l'îlot
Dont par l'esprit du lac la paix est recherchée
Et qu'on nomme Barque-à-Rivot.

Deux affûts en cailloux y veillent sans sourire
D'un seul brin de mousse aux vivants.
Le sol pierreux y siffle et la vague y soupire,
En réponse aux baisers des vents.

(1) Instrument de musique propre aux Peaux-Rouges.
(2) Nom vulgaire de la mouette.

Aux mois des feuilles purpurines,
Des rayons tièdes et doreurs;
Lorsque aux aurores les collines
Disputent l'éclat des couleurs,

Hérons, canards, râles, sarcelles,
Y vont bécoter le fretin
Et se faire casser les ailes
Avec des perles de satin.
Or, quand la vague se balance
Et bruyamment en fait le tour,
Noire et pleine de violence,
Du rendez-vous c'est le retour.

Apparition du Génie.

Voici que la tempête lève
Sa panne sombre à l'horizon;
La vague saute sur la grève
Et retombe dans sa prison;
Les joncs lui fouettent la crinière;
Elle court, l'écume aux naseaux;
Le nuage éteint la lumière
Qui scintillait sur les roseaux.

C'est l'heure où des replis de l'onde,
Emerge un manitou narquois,
Un être au buste d'Iroquois,
Et dont la face rubiconde,
Aux yeux noirs, au nez aquilin,
Au sourire amusé, câlin,
A pour sourcils deux longues plumes.

Perché sur des pieds de héron,
Il bat de ses ailes d'aiglon,
Court et s'envole dans les brumes,
En secouant ses long cheveux.

Le voyez-vous, ondes et cieux?
C'est Oka, l'antique génie
Du lac...
A sa lèvre embouché,
Chante un roseau frais arraché:
Oh! l'énivrante mélodie!

La flûte enchantée

Dans les beaux jours de juin, lorsque la fleur
Au ciel, et que la brise, [sourit
De l'aile bat les foins où l'oiseau fait son nid,
Le noir goglu se grise
De plaisir: il s'élance en l'air frais du matin,
Et là, joyeux trouvère
De la chaude lumière,
Dans sa gorge de jais module son refrain.

Ainsi, ta flûte, Oka, jouant loin de la grève,
Egrène dans les airs ses modulations,
Et le lac fait un rêve
Dont le charme relève
De l'orchestre ingénu des prés et des buissons.

Un feu tombé du ciel enflamme le génie;
Debout sur un affût de la Barque-à-Rivot,
Il joue à fantaisie
Sa gamme indéfinie
De harpe éolienne, et cependant le flot
Sur l'île sans verdure
Vient battre la mesure.

Le rendez-vous.

Enfants du lac, venez de tous les horizons:
C'est la magique flûte.
Oh! comme elle turlute!
Venez, à son appel, en savourer les sons.
Peuples que la nature
Habille de fourrure,
Changez pour le grand jour la nuit de vos terriers.
Oiseaux fiers de vos plumes,
Pimpants en vos costumes,
Venez, que les autans vous servent de coursiers!
Tribu marécageuse
Brave l'onde orageuse.
Reptiles, vous aussi; venez, mailles d'argent.
De vos grottes profondes,
Sortez. écailles blondes.
Viens, bel amant des fleurs, sur les ailes du vent.

* * *

On écoute, on soupire,
On s'émeut, on délire
De joie et de bonheur; on regarde, et bientôt
On vole à tire d'aile
Au divin philomèle
Sur son île enchantée.
A chaque instant, le flot
Y jette la barbotte,
Le wawaron, la lotte.
Laquaîche aux yeux de lune, achigans et brochet
Achalandent la grève;
D'une vague qui crève
S'élancent, tout en feu, perchaudes et crapets.

Autour du dieu s'assemblent
Gens qui ne se ressemblent
Ni d'aspect, ni de mœurs: harmonieux conflit
De couleurs, de figures,
De tailles, d'encolures:
D'un beau caprice en l'art la règle s'accomplit.
Vocalises, ramages,
Trilles, cris, babillages,
Soutiennent du roseau les modulations;
Et l'oreille, ravie,
Goûte une symphonie
Où se mêlent d'accord la flûte et les chansons.

Martin-pêcheur prend la crécelle
Rat-musqué son aigre sifflet
Wawaron le violencelle,
Pluvier, bec fin, le flageolet

L'artiste grenouille s'entête
A marteler son trémolo;
Et du ciel où court la tempête
Tombe l'intermittent solo
De maints huards à voix flutée
Des milliers d'ailes vannent l'air
Sous la sombre voûte bleutée
Où griffonne en courant l'éclair
Et puis cent troupes élégantes
De ces petits musiciens
Aux fines ailes transparentes,
Coureurs de bals aériens,
En sonnant de leurs chanterelles
Désertent l'abri du caillou
Et vont, sonores étincelles,
Faire leur cour au manitou.

Maringouins, mouches et moustiques
Plus légers que des feux follets
Et jouant tous de leurs musiques
Dansent en rond de fous ballets.
Leur svelte sœur et leur émule
Au long corsage velouté,

La demoiselle libellule,
Arrive en volant de côté;
Et triste, la fleur du rivage
Qu'un papillon baise en partant,
Semble accuser d'être volage
Le cœur de son poudreux amant.

Or, sur l'îlot, la mélopée,
Pour eux, s'exhale en quarts-de-tons:
Fine dentelle découpée
Dans les rumeurs des aquilons,
Dans les airs du vent que tamise
Le pin, cette lyre des dieux.
Et jamais cet art ne s'épuise:
Du vif l'air passe au langoureux,
Charme l'oreille des barbues
Eprises de rythme indolent,
Et règle à ravir des tortues
La ronde au pas rétif et lent.

Bien plus, merveille! des *gébies*
Dont on ignore les tombeaux,
Montrent leurs faces de harpies.
Le vent agite les lambeaux
De leurs tuniques, et des larmes
Humectent leurs yeux désséchés:
La flûte a percé de ses charmes
L'ombre où ces morts dormaient couchés.

Les voilà sortis de la terre,
Rêvant au pays des aïeux;
Ils sont heureux, par quel mystère?
Le bonheur semblait si loin d'eux!
Ils tirent des sons d'allégresse
Des chichikoués, des tambourins:
Par une poétique ivresse
Oka dissipe leurs chagrins.

Convocation des manitous.

Mais voici que se tait la flûte,
Et le génie entonne un chant;
C'est par un appel qu'il débute.
Le lac s'émeut à son accent.

"Esprits de l'eau, des bois sonores,
"Qui chevauchez dans le ciel bleu,
"Sur la croupe des météores,
"Tenant leurs crinières de feu,
"Venez: l'étendard de la pluie
"Se déroule, noir, dans le vent;
"Venez, enfants de l'harmonie:
"C'est le pathétique moment;
"Le soleil luit sur cette plage
"Qu'environnent les tourbillons:
"Derrière un épais mur d'orage,
"Venez jouer dans ses rayons."

Ouvrant son aile magnifique,
Le manitou suit cette voix,
Et le nuage qui l'indique
Vole sur l'onde ou sur les bois.

L'esprit sournois qui se relègue
Dans les grottes au fond du lac,
Le redouté Nibanabègue;
Le nain des bois, l'Imakinac
Dont les pinières sont hantées;
Les joyeux Poukouaginins,
Danseurs des cimes enchantées
D'après les contes algonquins;
Quittent sommets, gouffres, rivages,
Et se mêlent aux rayons d'or
Que laissent passer les nuages
Et dont les eaux brillent encor.

Et les voici tombant sur l'île,
Ainsi qu'un tourbillon de fleurs,
Fleurs vivantes, le pied agile
Et l'aile peinte en cent couleurs.

La voix d'Oka s'est attendrie,
Pour entonner un autre chant
Aux manitous, à sa patrie,
Aux fastes d'un passé touchant.

Le chant d'Oka.

"Esprits de la nature, ô peuple magnifique,
"Ecoutez-moi: pour vous ma bouche va s'ouvrir.
"L'ancien temps a passé comme un poème épique
"Qu'on chante..Berçons-nous de son grand souvenir!"

"Orage tout-puissant, toi qui courbes les cimes
"Des cèdres et des pins, toi qui creuses les eaux,
"Qui ternis leur cristal, devant nous, tes intimes,
"Laisse tomber du ciel tes ruisselants rideaux."

"Cache-nous dans tes plis, sympathique tempête,
"Loin des yeux indiscrets, loin des lieux profanés;
"Entoure cet îlot, notre arène de fête,
"Car nous sommes du lac les bardes premiers-nés."

"O lac! Je ne vois plus les ombres tutélaires
"Sur tes rives tomber de mille arceaux feuillus;
"On t'a donc enlevé tes forêts séculaires,
"La pourpre des vieux troncs et leurs bras chevelus."

"Tristes et secouant leurs pendantes ramures,
"Les rares survivants de ces bois enchantés,
"Semblent crier vengeance en montrant leurs
[blessures...
"Le cyclone et le temps les avaient respectés!"

"Sur ces coteaux, séjours de l'ombre et du silence,
"L'Indien qui de peu fait son toit, son foyer,
"D'abattre ces vieillards n'avait pas l'insolence:
"Leur branches librement se pouvaient déployer."

"Dans la mousse, à leurs pieds, se couchait la che-
[vrette,
"Tranquille, avec ses faons, sous les rameaux touffus.
"Et pour les endormir, à travers l'épinette,
"Le vent chantait tout bas des airs qu'il ne sait plus."

"Le hurlement des loups, la voix faible des mânes,
"Osaient seuls, par les nuits, affliger les échos;
"Les bois étaient un temple où les regards profanes
"Jamais des manitous ne troublaient le repos."

"Et dès que nous parlions, les vents et le tonnerre
"Accompagnaient nos voix; et les bois solennels
"S'emplissaient de rumeurs, courbaient leur cime
[altière...
"Oh! combien nous étions respectés des mortels!"

"Tel un rayon, vidant son écrin d'étincelles
"Sur un tapis de mousse, à l'bri des sapins.
"En orne de ses feux les velours, les dentelles;
"Tels, nous réjouissions les antiques matins."

"Chantez, lointaines voix, chantez à mon oreille!
"Résonnez, vieux rochers et profondeurs des bois!
"Qu'à vos accents émus ma muse se réveille!
"Chantez, voix du passé, le plaisirs d'autrefois!"

"Mais à quoi bon du sort accuser l'imposture:
"Qui pourrait arrêter en sa course le temps?
"Souriez au destin, enfants de la nature:
"Aux bardes immortels tout parle de printemps."

"Le plaisir des esprits ne peut être éphémère:
"A son heure il revient avec les ouragans.
"Oh! c'est que la nature est notre bonne mère,
"Et que nos frères sont l'orage et les autans."

"O lac, nous t'avons vus jadis en ta jeunesse,
"Lorsque des Indiens tu portais les canots;
"Nous te voyons encore aux jours de ta vieillesse:
"Tes bords seuls ont changé; ce sont les mêmes flots."

"En vain, fouillant le sol, l'intrus Visage-Pâle
"Voudrait de leurs séjours chasser les manitous;
"De tes vagues ses nefs souillent en vain l'opale:
"Rien ne peut empêcher nos divins rendez-vous."

"Le fond de notre lac a gardé ses mystères:
"Quand le soleil couchant y baigne ses cheveux,
"Il voit, de son œil d'or, nos retraites austères
"Se creuser sous les flots qu'il crête de ses feux."

"Et l'astre que la nuit allume dans sa voûte,
"Qu'elle couvre d'un voile à bordure d'argent,
"C'est encore un ami qui, là-haut, nous écoute,
"Et dont, au besoin, l'ombre ou le rayon descend."

Ce chant ému se mêle au lacustre murmure,
Aux éclats de la foudre, au refrain de l'oiseau;
Puis le barde finit son hymne à la nature,
Et, de rechef, ses doigts courent sur le roseau.

Sa muse de trois sœurs est à l'instant suivie:
Trois manitous qu'anime un souffle du désert,
Chantent ce qu'ils ont vu dans leurs mille ans de vie.
Muse, oh! répète-nous leur sauvage concert!

Chant du Nibanabègue.

"Le gouffre est mon palais, avec l'onde je coule,"
Reprend Nibanabègue; "au plus profond de l'eau,
"S'endort, à mon côté, le serpent qui se roule
"Et forme l'arc-en-ciel de son immense anneau."

"Jadis à Métouak (1), la grande île marine
"Dont Chémanitou (2) fit sa table de travail,
"Je l'ai vu façonner un monstre dont l'échine
"Noircissait du levant l'éblouissant émail."

"Avant que son auteur lui fît octroi d'une âme,
"Et s'enfermât trois jours dans ses flancs ténébreux,
"Pour y mettre la vie en allumant la flamme,
"Mon belvédère était le rebord de ses yeux."
"Quand le roi des serpents, pour assouvir sa rage,
"Engloutit les forêts, les montagnes sous l'eau,
"Je contemplai Missou, le divin, le très sage,
"Des bêtes entouré, flottant sur un radeau."

Chant de l'Imakinac.

"Et moi qui suis tombé des étoiles sublimes,
"Des chutes je suis l'âme", entonne Imakinac;
"J'aime les bois rêveurs, les rochers, les abîmes,
"L'anfracture sonore où mugit un ressac."

(1) Nom algonquin de Rhode-Island.
(2) Pour Kitchimanitou, le Grand-Esprit.

"Je suis le confident des brises, du mystère;
"J'habite avec le songe et les illusions,
"Dans la grotte où se glisse une pâle lumière
"Par la fente qui baille et parle aux aquilons."

"Ma race a pour séjours Québec, le cap Tourmente,
"Tous les Niagara, le Saguenay, le Bic,
"Oka, les Rochers-Peints où l'onde se lamente,
"Et, sur l'Abbitibbi, le Sassinanabic."

"Lorsque le grand Missou, délivré du Déluge,
"Fit tisser des filets aux premiers Indiens,
"Michillimakinac fut leur plus doux refuge,
"Et du site enchanteur nous fûmes les gardiens."

"C'est là qu'on nous offrait sous la lune sereine
"Qui par solennité, ralentissait le pas,
"Les calumets, le chants les grains de porcelaine,
"Les prières, les vœux, les mystiques repas."

Chant du Poukouaginin.

"Je chéris les sommets calcinés par la foudre,
"Balayés par les vents", dit Poukouaginin,
"La grêle qui crépite et l'eau qui vole en poudre,
"Et les nuages d'or qui voilent le matin."

"J'admire les bouleaux tordus par la tempête,
"Les cèdres rabougris suspendus au rocher;
"J'aime des plus grands monts à parcourir la crête,
"Et, sur le bord croulant du gouffre, à me pencher."

"J'aime l'escarpement où l'aigle fait son aire,
"D'où l'écho se détourne en poussant des clameurs;
"Le sommet nu, levant sa face solitaire
"Et que jamais printemps ne couronna de fleurs."

Fin du concert.

Ainsi, dans le grand lac, loin des causes d'alarme,
Tant que les éléments se montrent en courroux,
Tant que rage le vent et que dure le charme,
Tant que le veut Oka, chantent le manitous.

Le tonnerre se tait, l'obligeante tempête
Déchire ses rideaux, calme son hurlement:
Le soleil reparaît; à partir on s'apprête;
Sur un signe d'Oka cesse l'enchantement.

LE BULLETIN

Paroisse d'Oka

Automne 1992
Volume 1, numéro 2

Bulletin d'information municipale

LA MINE, TRENTE ET UN ANS APRÈS

Le dossier de la mine a longtemps préoccupé les maires et les conseillers de la municipalité de la Paroisse d'Oka. Dès 1980, divers intervenants tentaient de rendre ce site sécuritaire pour la population. Mais, ce n'est qu'en novembre 1991, que la municipalité reçut l'approbation officielle de la Cour supérieure du Québec afin de faire effectuer les travaux de sécurisation des lieux, une première au Québec. Les travaux furent entrepris au printemps 1992 et se sont terminés en octobre dernier par la démolition de la tour, bâtiment le plus reconnaissable du site.

Un an après la décision de la cour, la tâche est bel et bien terminée.

Afin de bien comprendre le processus et les coûts engendrés par de tels travaux, il est nécessaire d'en récapituler les étapes.

La compagnie St-Lawrence Colombium and Metals a exploité, entre 1961 et 1976, une mine de columbium sur un site longeant le rang Sainte-Sophie. En 1976, au moment d'une grève, le propriétaire cessa d'exploiter la mine et laissa le site à l'abandon. En 1980, le gouvernement du Québec intervenait, suite à la demande du conseil municipal, afin de réduire les nuages de poussière qui, sous l'effet du vent, étaient transportés sur de longues distances nuisant aux habitations privées et aux exploitations agricoles environnantes. Près de 75% du parc de résidu minier fut recouvert de végétation, à la grande satisfaction des citoyens.

Par la suite, plusieurs interventions auprès des ministères fédéral et provincial furent effectuées par la municipalité afin de demander la sécurisation des lieux. Malheureusement, aucune action concrète ne put être entreprise par les gouvernements. Pendant ce temps, les risques physiques augmentaient et des actes illégaux tels que dépôt d'ordures néfastes pour l'environnement ou l'engloutissement dans les lacs de voitures volées continuaient de plus belle. Le point culminant fut, sans nul doute, la mort tragique de deux policiers venus faire de la plongée sous-marine dans l'une des fosses.

Il était devenu impératif pour le conseil d'intervenir rapidement et une fois pour toute avant que d'autres vies soient perdues. C'est dans cet état d'esprit qu'en janvier 1991, la municipalité de la Paroisse d'Oka, suite à une demande d'aide financière auprès de la Corporation de dévelopement des Laurentides, recevait 7 500$ lui permettant de faire effectuer une étude sur les risques environnementaux et physiques de la mine d'Oka. Cette étude, au coût total de 15 000$ servit de preuve tout au long du processus judiciaire qui s'ensuivit.

Suite au rapport d'étude, reçu le 30 mai 1991, le conseil fit une requête à la Cour supérieure du Québec afin que celle-ci:

1- déclare le site et les bâtiments dangereux pour la population;

2 - exige des propriétaires la sécurisation des lieux ;

3 - autorise la municipalité à effectuer elle-même les travaux advenant l'inaction des propriétaire;

suite à la page 2

LA MINE, suite de la page 1

4- déclare, en accord avec les articles de loi 80 et 81 de la Loi sur la qualité de l'environnement, le coût total des travaux à la charge du propriétaire donc assimilable à la taxe foncière.

Dans cette démarche, l'item 4 relevait de la plus haute importance. Pour les conseillers et moi-même, il n'était nullement question de faire porter par tous les citoyens la charge des travaux. La Loi sur la qualité de l'environnement permettait à la municipalité, grâce aux article 80 et 81, de faire effectuer les travaux de sécurisation et d'en facturer le propriétaire à même ses taxes.

Le 1er novembre 1991, l'Honorable Pierre A. Michaud, juge à la Cour supérieure, donnait raison à la municipalité et exigeait que le propriétaire effectue les travaux dans un délai de trois mois. Devant l'inertie du propriétaire, le conseil fit entreprendre les travaux grâce à un prêt de 200 000$ de la ministre de l'Énergie, des mines et des Ressources du Québec, Madame Lise Bacon.

Les travaux consistaient à :

1- ceinturer les deux lacs-cratères d'une clôture à mailles de 8 pieds de hauteur et d'obstruer les descentes aux plans d'eau;

2- vidanger les sept réservoirs souterrrains de l'essence, du diesel et des huiles néfastes pour l'environnement;

3- éliminer les bâtiments vétustes et non réutilisables;

4- épurer les sols des terreaux toxiques;

5- obstruer les puits d'accès et de ventilation;

6- afficher différents messages de mise en garde;

7- assurer un service de gardiennage du site.

En juin 1992, les travaux mentionnés plus haut étaient terminés. Ne restaient plus que la tour et certains bâtiments dont la solidité était remise en question. Une seconde étude démontra que les structures métalliques étaient impropres à une utilisation future et que les coûts d'une sécurisation des bâtiments et de la tour excédaient largement ceux d'une démolition. Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Québec, mis au courant des faits, se chargea de faire détruire, à ses frais, les structures restantes, chose qui fut faite à la mi-octobre dernier.

Aujourd'hui, les travaux de sécurisation sont terminés au grand soulagement de tous Il reste désormais à en faire le bilan financier. Pour la municipalité de la Paroisse d'Oka, les frais seront minimes voire même inexistants puisque la presque totalité des coûts engendrés par ce dossier a été payée à même le prêt accordé par le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du Québec. L'emprunt de 200 000$ sera remboursable au moment du paiement, par le propriétaire, des taxes municipales ou au moment de la vente pour non-paiement de taxes.

Les membres du conseil et moi-même sommes fiers d'avoir enfin mené à terme un dossier des plus complexes et d'avoir inscrit dans les annales judiciaires un précédent dont pourront se servir d'autres municipalités aux prises avec des problèmes environnementaux dangereux pour leur population tel que fut le nôtre.

Maintenant, il ne nous reste plus qu'à rêver du jour où ce site deviendra, grâce à un projet de revalorisation, un lieu de plaisance sécuritaire et agréable pour tous.

Le maire

Yvan Patry

MAISON MUNICIPALE

2017, chemin Oka
Case postale 38
Oka (Québec)
J0N 1E0

Téléphone: 479-8333

Heures d'ouverture

9h à 12h
13h à 17h

PONTS

Après avoir été absent pendant quelques Okami, voici revenue la Chronique des Ponts, Chemins et Montées d'Oka, aujourd'hui, je vous parlerai des Ponts seulement.

Le pont Guindon-Labrosse

A l'extrémité ouest du Chemin Ste-Philomène, à quelques arpents de l'endroit où ce chemin se trouvait coupé par celui de la Côte Ste-Germaine, se trouvait un pont d'une certaine importance, en front de l'ancienne ferme Pierre Guindon.

Le 1er juin 1903, Nicolas Faubert proposait, secondé par Narcisse Desrosiers que ce pont fut à l'entretien de la municipalité, vu qu'il avait 8 pieds d'échappée. C'est Moise Labrosse qui s'en occupa.

Les ponts du Chemin de la Pointe aux Touristes

En tournant à gauche à l'extrêmité du Chemin Ste-Philomène, on s'engageait dans le chemin qui conduisait au Quai de la Pointe aux Touristes. Cette route traversait la ferme qu'il y avait là. Le chemin qui conduisait au quai, était traversé à cette époque (1913) par de nombreux et gros fossés. Jusqu'en 1913, ils étaient couverts de ponts de bois, qui au printemps étaient submergés et souvent emportés, le fermier avec sa famille, se trouvait isolé d'Oka, pendant de longues semaines. De plus, une bonne partie de la ferme était inondée et tous les travaux en étaient retardés. En 1913, le curé Lefebvre, administrateur d'Oka, faisait améliorer les chemins et les ponts appartenant au Séminaire, il fit remplacer 6 ou 7 ponceaux de bois par des ponts de pierres, sur le chemin menant au quai de Pointe aux Touristes.

Le pont de l'Ecole

Revenons dans le village d'Oka, sur la rue Notre-Dame, il s'y trouvait 3 ponceaux, le premier couvrait un filet d'eau, entre l'Ecole des garçons et le Jardin potager du Séminaire, en arrière de l'église. Le Séminaire avait fait mettre là, en 1907, un tuyau de grès recouvert de pierres plates qui servaient de traverse.

Mais, comme ce tuyau n'était pas surveillé, il s'obstruait souvent de loin en loin. En 1920, la Municipalité du Village décida de remplacer ce tuyau par un pont de ciment solidement assis, malheureusement, ce pont fut inutile, il se boucheait aussi ouvent que le tuyau de grès.

Le pont Lafleur

Sur la rue Notre-Dame, quelques arpents plus loin que celui de l'Ecole, se trouvait un autre pont, qui commencait au même endroit que le Canal Lafleur-Jacob.

En 1900, on avait fait un beau et solide pont de pierre, avec tablier en madriers de pruche recouverts de terre. En 1919, on gâtait ce pont qui n'avait pas coûté un sou à la corporation, que le Séminaire avait fait cnstruire bénévolement. On fit donc refaire ce pont qui avait une échappée de 2 pieds et demi carrés, par un vulgaire tuyau de gré de 15 pouces de diamètre, laissant à l'eau un passage 4 fois moins grand, ce qui devait arriver, arriva, les propriétés avoisinantes furent par la suite, toujours innondées.

Le pont Marinier

En 1912, on démolissait le pont de bois qui couvrait un cours d'eau traversant la rue Notre-Dame, en face de la propriété de Jos. Marinier, on remplaçait ce ponceau par un tuyau de gré de 20 pouces, dans ce cas là, le tuyau était suffisament large pour laisser passer un bon débit d'eau.

Le cours d'eau en question, venait de la Savane, côté Est de la colline de sable il égoutait les terrains Faubert, Guindon, Elie St-Denis et plusieurs autres, après avoir traversé la rue Notre-Dame, ce ruisseau longeait la propriété de Marinier partie nord, et allait déboucher sur la grève.

Suite de cette Chronique des Ponts, Chemins et Montées d'Oka, dans le prochain Okami.

Sources: Cahiers d'Urgel Lafontaine, p.s.s.

Autres sources (particuliers) André de Pagès - Rosemère 93

GÉNÉALOGIE INDIENNE DE JOSEPH SKAION8IIO

suite

Aujourd'hui, dans cette Chronique des Généalogies Indiennes, je vais poursuivre et terminer celle de Joseph Skaion8iio et Cécile Ka8ennotie.

FRANCOIS XAVIER NICOLAS

(fils de Nicolas Tekanatoken et de Marie-Anne Jacob)

Epousa la fille de Louis Beauvais et de Philomène Te8ata8enro, soeur de Timothé Cree (Arihon), fille de Joseph Sotsitsio8ane et de Monique Teka8enhatie.

Il eut pour enfants:

5 filles et un garçon, lequel se noya à Labelle, parmi les filles, on remarque Rosina, Anna et Karonheake8e

PIERRE NICOLAS

(frère du précédent, mêmes parents)

Epousa en première noces Flore Johnson, fille de Jacques Teshonaremion (Catherine) et de Victoria Paradis, dont il n'eut aucun enfants, de son second mariage avec Marie Daillebout, il eu semble-t-il, 2 enfants.

ANNE SAIENATONH

(Elle a laissée le village)

Fille de Nicolas Tekanatoken (petite-fille de Charles Anatares), épousa Michel Simon, veuf de Marguerite Denys, qui lui donna un fils:

Ernest, marié avec Barbary Johnson, veuve de David Bonspiel.

CATHERINE NICOLAS

(Fille de Nicolas Tekanatoken et Marie-Anne Jacob)

Epousa Nashatako et eu un fils:

Louis Frisé.

ANASTASIE TEKANATOKEN

(Fille de Nicolas Tekanatoken et Marie-Anne Jacob)

Epousa Joseph Beauchemin (Ohahuo), enfants ?

WATIE TEKANATOKEN

(Fille de Nicolas Tekanatoken et Marie-Anne Jacob)

Epousa François-Xavier Bonspiel, enfants ?

FELICITE TEKA8ENNARON8E

(Fille de Charles Anataras et Elizabeth Karhommes)

Epousait le 11 août 1835, à l'âge de 12 ans, Ignace Satiohente (il les porte), fils mineur de père inconnu et de Marie Ska8ennen.

Enfants:

Louise, bapt. le 3 avril 1840.

Félicité Teka8ennaron8e fut baptisée le 4 mai 1823, mariée le 12 août 1835 et morte le 11 mars 1842, à l'âge de 19 ans.

IGNACE SAKOKEHTE

(ou SATIOHENTE)

Veuf de la précédente, épousait le 26 avril 1842 Catherine Kanenstenha8u, fille mineure de Joseph Kanak8iioharon, et de feue Marie Ka8astiennentha (petite fille d'Ignace Onakarakehte et d'Agatha Karienentha).

Enfants:

1 **Anne,** bapt. le 12 septembre 1847

2 **Jean-Baptiste,** bapt. le 21 juin 1843

3 **Mari,** bapt. le 29 avril 1845

4 **Thérèse,** bapt.? Mariée à François Kaientakahon le 15 sept. 1868

MOISE TARONHIA8AKON

(Il tient le ciel)

Fils de feu Charles Anataras et de défunte Elizabeth Karhommes, épousait le 10 février 1846, Marie Merry, fille de William Basile Merry et de Wasemik8e, veuve d'Edmond Bio8ana8ikiteh (Abénaquis)

Enfants:

1 Jacques 2 Onésime, marié et habitant à Pointe Fortune.
3 Louisa, bapt. Moses, morte le 30 octobre 1935 à 78 ans.
Elle fut mariée à John Laforce
4 Isidore, bapt. ? mort célibataire en 1929, méthodiste
5 Hyacinthe, bapt. ? marié avec une fille de Jean Toussaint A8ennakenrat (Ti8esa).

ROSE ANGELIQUE KA8ENNOTAS

(Fille de Joseph Skaion8iio et Cécile Ka8ennotie)

Epousa le 29 mai 1815, Joseph A8ennaniiot, fils mineur de Thomas Watha et de Monique Wentha.

Enfants:

1 Monique, bapt. 21 janvier 1817, mariée avec Jos. Sotsitsio8ane en 1830

2 Joseph, bapt. le 5 novembre 1819 (appelé: GABRIEL)

3 Suzanne, bapt. le 20 février 1822, inhumée le 2 août 1823.

4 Agathe, bapt. le 8 mars 1824.

5 Anne, bapt. le 10 mars 1826, mariée à Etienne Kaienk8ire en 1843

6 Marie-Anne (Ate8ennahine), bapt. le 10 février 1828, mariée avec Gervais Tsionatarisson en 1845

7 Marie, bapt. le 7 septembre 1833, inhumée le 27 janvier 1839

8 Basile, bapt. en septembre 1836
9 Catherine, bapt. ? inhumée le 18 avril 1839
10 Nicolas, bapt. le 1er février 1840, inhumé le 31 janvier 1841
11 Thérèse, bapt. le 28 décembre 1841, mariée avec Katanies

ANNE NIKA8ENNAHA

(Fille de Joseph A8enniot et Angélique Ka8ennotas)

Epousait le 4 avril 1843, Etienne Kaienka8ire, fils majeur de François-Xavier Oonhiatekat et feue Anne Gruet.
Enfants:

Joseph, bapt. protestant, à Muskoka

Marie (Tiorensa8ino), bapt. ? mariée avec Charles Cook. pas d'enfants.

Caroline, bapt. ? morte célibataire catholique.

Nicolas, bapt. ? mort célibataire, catholique
Jacques, bapt. ?
André, bapt. protestant, marié à Catherine Karonhiakeron

ANDRE KAIENKA8IRE

(La Flêche)

(Fils des précédents)

Epousa Catherine Karonhiakeron, fille de Paul, et d'Anne Kahentsiaks (elle coupe l'arbre en deux), soeur de Laurent Dicker.
Enfants:

Marie, bapt. ? morte célibataire à 18 ans.
Jean-Baptiste, bapt. protestant ?

THERESE KAIENKA8IRE

(Soeur du précédent)

Epousa Katerries de St-Régis, sans enfants.

JOSEPH GABRIEL KARHATASE

(Fils de Joseph A8enniot et Angélique Ka8ennotas)
Epousa Marguerite Nika8ennaha.
Enfants:

Ignace, bapt. le 12 octobre 1855.
Alexis, bapt. le 1er avril 1862.
Joseph, bapt. le 13 août 1866
Marie, mariée à Louis Kahionhata Larivière (Bras coupé)

SUZANNE KARAHES

(Fille de Joseph Skaion8iio et de Cécile Ka8ennotie, épousait le 3 octobre 1808, Ignace Aiatowes.
Ignace Aiatowes aurait été dévoré par les loups sans laisser d'enfant.

Elle épousait en secondes noces, Georges Caron, cultivateur.

ANNE SKANAIEHA

(Soeur de la précédente)

Epousait le 16 avril 1802, Félix Kaie8atha (alias Dicker), fils de Joseph Dicker, cultivateur et de Catherine Kaon8inehta.
Enfants:

Vincent, bapt. le 28 juin 1803, inhumé le 20 juillet 1803
Catherine, bapt. le 12 août 1804, mariée le 17 novembre 1817, morte le 9 septembre 1819
Thérèse, bapt. le 3 juin 1806, inhumée le 16 sept. 1806
Marie-Josephte, bapt. le 13 sept. 1807, mariée le 12 février 1822 à Simon Onenhieta.
Félix, bapt. le 13 novembre 1809, inhumé le 13 déc. 1809.
Pierre, bapt. le 14 octobre 1810
David-Thomas, bapt. le 8 février 1814.

MARIE-JOSEPHTE KAIATANORON

(Fille des précédents)
Epousait le 12 février 1822, Simon Onenhieta, fils mineur de Joseph On8aniente et de Marie Anne Kaion8aronk8as.
Enfants:

Joseph, bapt. le 2 avril 1824
Pierre, bapt. le 9 septembre 1826, inhumé le 6 août 1827
Cécile, bapt. le 15 juin 1828, inhumée le 3 juillet 1828
Marie, bapt. le 20 oct. 1829, inhumée le 10 déc. 1830
Anne, bapt. le 20 octobre 1831
Marie Tekon8atonte, bapt. le 6 avril 1834
Marie-Célénna, bapt. le 4 novembre 1836, inhumée le 18 oct. 1837

CATHERINE TIOHENTALIE

(Fille de Anne Skaaieha et Félix Kaie8atha)

Epousait le 17 novembre 1817, Jean-Baptiste Anenharisson.

Enfants: aucun, elle mourut le 9 septembre 1819 à l'âge de 15 ans.

MARIE-ANNE NIKANONNIAA

(Fille légitime de Jos. Skaion8iio et Cécile Ka8ennotie)

Epousait en premières noces, le 27 septembre 1802, Antoine Watiorarine, fls d'Ignace Sahanentien. Sans enfants.

En secondes noces, le 26 janvier 1835, Louis Ane8aris, veuf majeur en secondes noces de Josephte Te8eson. Sans enfants.

NICOLAS ATA8ENRATE

(Frère de la précédente)

Epousait le 7 janvier 1823, Madeleine K8atiense, fille mineure de défunt Joseph Kanerato8anen, et d'Angélique Tionahose. Sans enfants.

CECILE KA8ENNOTIE

Epouse de Joseph Skaion8iio, elle fut formée à l'Ecole des Filles de la Vénérable Bourgeoys. Elle était instruite et faisait le catéchisme et servait la messe au besoin. Elle s'occupait aussi de la Sacristie. lle fut la contemporaine de Charlotte de Rocheblave, et dut être sa digne émule.

Elle fut la mère, l'aieule, la bisaieule et la trisaieule d'un très grand nombre de bons catholiques et d'excellentes filles qui furent la joie et la consolation des missionnaires, et qui firent honneur à l'Eglise.

Elle fut inhumée par André Cuoq le 15 mars 1850, dans la cave de la première église, les médecins avaient cru devoir y scier le crâne en deux pour constater la vrai cause de sa mort, après l'incendie de 1877, elle fut exhumait et enterrée dans le cimetière actuel, dans le terrain Jacob, on trouvait le crâne scié?

Son époux, fut enterré en 1847, âgé de 81 ans. Ainsi se termine cette généalogie indienne. Source: Archives de Saint-Sulpice et autres sources. André de Pagès, Rosemère 1993

Comment se faisait un voyage en 1753? C'est ce que vous apprendrez en lisant le texte que nous publions aujourd'hui. C'est le 27 février que M. le Général et l'Intendant vinrent à Oka. Il était accompagné de toute une suite composée d'hommes et de femmes. C'est un voyage qui durait du milieu de janvier jusqu'au mois d'août. Il demeurait plusieurs mois à Montréal.

Franquet, l'auteur du récit était un inspecteur des fortifications envoyé de France.

Bon voyage!

INSTITUT CANADIEN DE QUÉBEC

VOYAGES ET MÉMOIRES

SUR

LE CANADA

PAR

FRANQUET

1974
ÉDITIONS ÉLYSÉE
MONTRÉAL

CANADA, 1753

Voyage par terre de Québec à la Pointe aux Trembles, de la paroisse de Neuville, avec Mr. l'Intendant pour accompagner Mr. le Général dans son voyage à Montréal.

Il est d'usage et de nécessité que le général de la colonie monte à Montréal dans le courant de Janvier, et ne s'en revienne à Québec que dans le mois d'Août. Entr'autres affaires qui l'y attirent, les principales sont :

—Pour nommer et faire choix des officiers capables de commander dans les postes du Roy, établis dans les pays d'en haut.

—Pour déterminer le nombre des soldats dont les détachements doivent être composés.

—Pour régler les voitures nécessaires à leur transport, ainsi que les vivres dont il faut qu'ils soient pourvus, eu égard au temps qu'on estime qu'ils doivent être en route pour se rendre à leurs destinations.

—Pour munir ces mêmes postes de tout ce qui est nécessaire à leur subsistance et à leur deffense, pendant un an.

—Pour délivrer des congés, à ceux des commerçants qui s'y présentent, d'y passer pour y faire la traite.

—Pour arrêter et ordonner le nombre d'engagés pour le service des négociants, et d'autres à l'utilité du service du Roy, afin de pouvoir constater tous les ans un état juste des habitants qui sortent de la colonie.

—Pour recevoir les députés des nations sauvages qui y viennent tous les ans apporter des présents, en recevoir de la part du Roy, faire des représentations pour ou contre nos possessions parmi elles, et donner des colliers pour la sûreté des engagements qu'ils prennent avec nous.

On expliquera dans un mémoire particulier le nombre et la position des postes où le Roy tient des troupes, distinguées d'avec d'autres affectées au commerce, le traitement des officiers dans les premiers, les obligations de sa Majesté pour les présents, les sujétions auxquelles sont tenus les commerçants dans les autres, et comment s'acquièrent les congés ; ce détail est trop long pour le constater icy ; il ferait perdre de vue l'objet qu'on a dessein de traiter.

Le général ayant fixé au 14 de Janvier son départ de Québec, M. l'intendant s'offrit poliment de l'accompagner jusqu'à la pointe aux trembles, de lui donner à souper le même jour, et à déjeuner le lendemain ; à quoi consenti. L'on partit à 9 heures du matin.

Le général, en pareil cas, ayant coutume d'être accompagné de plusieurs officiers pour la décence de son état, M. Duquesne avait nommé :

Messieurs,

Vergor	Capitaines
St. Ours	
La Martinière	
Marin	
Péan	
St. Laurent	Lieutenants
Le Chevalier	
De la Roche	
et LeMercier	

Na.—L'on pourrait considérer cet arrangement à l'instar de la liste que fait le Roy pour les Seigneurs de la Cour, qui doivent être du voyage de Marly.

La même considération subsisterait pour l'état de Mr. B'got, intendant ; elle s'étendit à comprendre à sa suitte, Mesdames :

Péan
Lotbinière
Marin
de Repentigny
et du Linon

Mess.

Franquet, inspecteur des fortifications envoyé de France.
St. Vincent
Dumont } Capitaines
Lanaudière
Repentigny — Lieutenant

Tout ce monde s'embarqua à 10hrs. du matin, deux à deux, dans des carrioles trainées par un ou deux chevaux, de la fantaisie d'un chacun, et partit par un temps les plus durs de l'hivert : il gelait vivement, il faisait une poudrerie et un vent du sud ouest qui désolait tous les voituriers.

Sortis par la porte St. Louis, au bruit d'une salve de coups de canon, suivis le chemin qui conduit à Ste. Foye, seigneurie appartenant aux Jésuittes de cette ville. Il laisse à gauche l'église de cette paroisse, parvient au sommet du Cap Rouge où il est pratiqué tout le long des talus de face à la rivière de ce nom. On peut le considérer bon et plat depuis la ville jusqu'à cet endroit, mais il devient serré et étranglé, notamment au coude qu'il forme à la rencontre du dit talus ; néanmoins, comme les deux cotés sont bosés, en cas qu'on versât vers celui du penchant, les carrioles seraient retenues par les arbres.

Au bas du dit cap, traversé la ditte rivière sur la glace ; il y a un passage, établi à la rive gauche ; il sert en été à passer les gens de pied sur un canot, et à conduire à la nâge ou à gué les chevaux, suivant comme la marée est haute ou basse.

Au delà de cette rivière, montés sur les terres de la rive droite, par une rampe assez roide, de là jusqu'au moulin de St. Augustin. Le chemin est un peu montagneux, et pour descendre au dit moulin, il est vide, étroit, pratiqué le long d'une côte de face au fleuve.

Au bas de cette côte, passes sous l'aqueduc des eaux qui font tourner le dit moulin. Cet aqueduc est en bois, porté sur des chevalets, et cette seigneurie et le moulin appartiennent aux pauvres de l'Hotel Dieu de cette ville.

Au delà du dit moulin, entré dans le fleuve. Comme il était pris fortement de la gelee, on le suivit pendant un gros quart d'heure à la distance de 80 à 100 toises des terres jusqu'à l'église du nom de ce moulin ; là, repris le chemin ordinaire sur les terres. Il conduit à la côte à Dubôt où il était si forcé par la neige qui le retrécissait, qu'il fallut que les voituriers s'aidassent réciproquement pour y passer les carrioles l'une après l'autre.

Au delà, traversé une campagne assez montagneuse jusqu'à la côte à Doré, aussi peu pratiquable aux voitures en hivert que la précédente.

Parvenus au sommet de cette dernière côte, le chemin au delà traverse quelques montées et quelques descentes, laissés des maisons à droitte et à gauche, et il conduit de la ditte pointe aux Trembles de la Seigneurie de Neuville appartenant à Mr. de Meloïse.

Na. Le chemin dans la partie du fleuve que l'on traverse sur la glace est raboteux par la quantité de bourguignons qui s'y amassent. On nomme tels des glaçons que le vent et les courants déposent le long de terre, et la quantité que les eaux charrient fait qu'ils s'etendent assez au large ; au reste, le fleuve n'était pas pris totalement, mais seulement le long de ses bords comme on l'a dit.

En général, le chemin de la ville à la ditte pointe aux Trembles est bon ; il laisse toujours le fleuve sur la gauche ; il est vrai qu'il faut souvent monter et descendre, mais à peu de frais, on pourrait le rendre praticable, sans risque en tous temps ; d'ailleurs, il était balisé dans toute son étendue, même sur la glace, sujétion à laquelle sont tenus les habitants, chacun vis-à-vis les terreins qui lui appartiennent ; en outre au temps de neige, ils sont obligés de les faire : c'est proprement déterminer son assiette, de le battre avec des traineaux et de l'affermir. Sans cette précaution, il ne serait pas possible de voyager dans ce pays.

Parvenus à la ditte Pointe aux Trembles, descendus chez les sœurs de la Congrégation. Elles n'y sont que 2 ; la maison est assez grande. Le général s'y fixa et chacun se retourna pour retrouver un logement. J'arrêtai le mien chez Mr. le curé ; Mr. l'intendant vint y coucher aussi ; de manière que sa cuisine établie chez les dites sœurs, on s'y rendit à 5 heures, l'on y joua, soupa, et avant 10 heures chacun avait rejoint son lit.

A notre arrivée chez les dittes sœurs était une garde de 20 à 25 hommes de la milice de la côte, qui se mit en haye, à la descente du général. Elle y passa la nuit et ne se retira que le lendemain après son départ.

Le général partit le 15 à 9 hrs. du matin avec les officiers qui l'accompagnaient ; il était suivi de Mr. Duchesnay, son capitaine des gardes, de son secrétaire nommé Merelles, de ses domestiques, de deux gardes et précédés de 5 à 6 carrioles pour battre les chemins. Après son départ, Mr. l'intendant fût le remplacer, et proposa à toute la compagnie d'y passer la journée, ajoutant que son maître d'hotel s'était précautionné de vivres à cet effet, et que le lendemain, on partirait après le diner ; à quoi consenti. L'on y joua beaucoup et l'on y fut servi avec la même propreté et les mêmes attentions de sa part qu'à Québec. Le 16, après avoir diné, remontés en voitures sur les deux heures après midy, suivis le chemin que l'on avait tenu en venant ; le temps était beau et clair. L'on ne s'arreta seulement que chez le passager du cap Rouge, pour y chauffer les dames qui souffraient du froid. Ce passager, par parenthèse, et sa femme encore jeune, ont 12 enfants, dont 7 filles et 5 garçons, tous bien portants

Arrivés à la ville à 5 heures du soir, descendus chez Mde. Péan, où, soupés grandement, l'on ne se sépara qu'à dix heures du soir.

Tous les frais des voitures et autres sont aux dépens du Roy. Ils doivent être considérables, d'autant que les carrioles à deux personnes sont trainées par deux chevaux, qu'il y a 57 lieues de Québec à Montréal, et que l'on paye 20 sols par lieue pour un cheval ; il n'y a que les traineaux pour les équipages et les carrioles à une personne qui soient attelés d'un seul cheval. Le prix de chacune journée de conducteur comprise, est de 70 à 75 frs. pour ce voyage. Indépendamment de ces dépenses, en sont d'autres, comme les journées du grand Voyer qui devance le général de quelques jours pour l'arrangement des chemins. Il est payé à raison de 7 à 10 frs. l'heure, et s'il est obligé à quelques frais extraordinaires, on y a égard suivant l'état qu'il présente. D'ailleurs, pour plus grande sureté des chemins en hivert, tant sur la glace que sur la terre, les habitants des côtes sont obligés de les passer avec un nombre de carrioles ; plus il s'en trouve plus on est content d'eux ; d'autant que c'est une marque de leur attachement et

de leur affection au général. Enfin l'on peut dire que lorsqu'il est en marche, toutes les côtes sont en mouvement, et aux endroits où l'on désigne les relais, il faut que le nombre de chevaux demandés s'y trouve ; sans quoi, punition de prison, ainsi qu'elle s'est ensuivie à plusieurs défaillants qui ne s'y étaient point rendus, dans la confiance que le temps étant par trop dur et trop mauvais, le général ne marcherait point. On n'épargne rien dans ce pays, quand les chefs de la colonie méditent quelques voyages ou quelques mouvements. Tout se paye largement, et comme ils sont dépositaires des fonds, on ne ménage point les dépenses ; il n'y a qu'à juger de toutes autres, en général, par celle d'un voyage de cette nature. Tout le monde est voituré aux dépens du roi : maitres, domestiques, sont défrayés, et la nourriture s'étend jusque sur les voituriers. Il arrive de là qu'on ne peut détacher un officier pour le bien du service, sans le payer grassement, encore le plus souvent n'est-il pas content, et qu'on peut dire que rien ne se fait ici qu'à force d'argent. Il y a bien des moyens à proposer pour modérer ces sortes de dépenses, mais à moins que la cour ne les ordonne rigoureusement, on ne s'y conformera point.

A mon avis, ce serait :

1° Que les chefs de la colonie ne sortissent de leur résidence que pour le besoin et l'utilité du service.

2° Que pour la décence de leur état, on leur accorda quatre carrioles attelées à deux chevaux chacune, pour eux, leur secrétaire, capitaine des gardes et domestiques, et six traînées d'un cheval chacune, pour porter leurs équipages, lorsqu'ils se trouveraient dans le cas de découcher.

3° Que les gîtes pour maitres chez les habitants fussent payés 30 sols par nuit, 15 pour les domestiques, et que la nourriture fût à leurs dépens.

4° Que pour ne pas surcharger les habitants de corvées, on limita le nombre des carrioles en hivert qui précéderaient ces Mrs. dans les voyages ; qu'on supprima la garde de la milice ; qu'on établit les chemins aux frais du Roy jusqu'à 20 pieds de largeur, que toutes les côtes fussent arrangées sur ce pied ; que les habitants fussent ensuitte tenus de les entretenir à la diligence du capitaine des côtes. Pour lors, les frais de voyage du grand Voyer seraient supprimés. L'habitant ne serait point détourné avec confusion, comme il l'est aujourd'hui, et il y aurait plus d'ordre et d'arrangement dans tous les mouvements et courses quelconques.

Arrivés à 3½ à la Pointe aux Trembles. On estime à 7 lieues la distance de la ville, de manière qu'on fit ce chemin en 5 heures ½ de temps.

Fait à Québec, le 20 janvier 1753.

FRANQUÉ.

***

PREMIER SÉJOUR A MONTRÉAL, DEPUIS LE 13 FÉVRIER JUSQU'AU 26.

Le lendemain de notre arrivée à Montréal et jours suivants, fais des visites de bienséance chez les Dames, chez les officiers, et généralement chez tout le beau monde de cette ville, et toujours rabbattu à l'intendance pour y diner et passer les soirées. Mr. Bigot est homme fort honorable, d'une attention pour tout le monde dont peu de gens sont capables. Quoique d'une santé fort délicate, il aime le plaisir, n'est jamais si content que quand il peut obliger. Il avait tous les jours 18 à 20 couverts, soir et matin, mettait six fois la nappe contre le général, une, et il n'aurait cessé d'avoir des dames de la ville à manger et de les couler toutes à fond, si le général, dont le dessein était de n'en faire aucune, ne l'eut engagé de s'en dispenser. Il souscrivit malgré lui à cet arrangement. Les dames n'en étaient pas plus contentes ; aussi y avait-il tous les jours nouveaux brocards répandus dans le public ; elles étaient d'autant plus animées que le général à son arrivée fit connaître qu'il n'irait rendre visite qu'à celles des capitaines. Une conduite aussi nouvelle pour la colonie indisposa tout le monde. Monsieur l'intendant n'était pour rien dans tous les propos ; il y avait tous les jours assemblée chez lui ; les dames venues avec lui de Québec suffisent pour y attirer beaucoup de monde ; d'ailleurs, comme tous les gens d'un certain ordre sont liés de parenté et d'amitié dans ce pays, il en venait quelques unes de la ville de temps en temps au palais, mais on ne les y retenait à souper, qu'autant qu'elles y avaient passé la soirée. Tel était l'état des plaisirs de la société, quand tout à coup le général, dont le projet était, en partant de Québec, de visiter les forts du roy et les villages sauvages à portée de Montréal, proposa un voyage au lac des deux montagnes pour y voir les sauvages et les y donner un festin. Mr. l'intendant et sa compagnie y ayant souscrit, le jour du départ fut fixé au 27 février. Aussitôt que Mr. Normand, supérieur des prêtres Sulpiciens qui sont les seigneurs de l'endroit et les missionnaires, en fut informé, il pria le général qu'il trouvât bon qu'il eut l'honneur de l'accompagner et l'y régaler, et tout le monde qu'il jugerait à propos d'y conduire pendant tout le temps qu'il se proposait y rester ; à quoi consenti. Mr. le général fit partir en avance toute sa cuisine qu'il prêtait à MM. les Sulpiciens, et au jour fixé, tous les convives s'assemblèrent au palais ; on y prit du thé, du caffé, du chocolat, en un mot tout ce qu'on voulut, après quoi l'on monta en carrioles. Il y en avait au moins 20 à 25 pour les maîtres, et une douzaine pour les domestiques de manière que c'était un train qui ne finissait point.

***

VOYAGE PAR TERRE ET SUR LES GLACES AU VILLAGE SAUVAGE DU LAC DES DEUX MONTAGNES

LE 27 FÉVRIER

Sortis de Montréal dans la même voiture avec Mr. Rigaud, par la porte des Récollets, traversés au dehors le faux bourg, au delà une campagne par un chemin tracé et balisé sur les terres, plus loing sur la glace un lac d'un demi quart de lieue de longueur, ensuitte un bois fort clair et parvenus sur les bords du fleuve St. Laurent, environ à 200 toises au delà de l'Eglise du village de Lachine.

Entrés sur le fleuve, cotoyés toujours les terres de sa rive gauche, traversés la grande anse du lac St. Louis de pointe en pointe, mis à terre à celle de Ste. Claire chez le curé de la paroisse de ce nom, y chauffés, déjeunés amplement, et pris des chevaux frais pour aller plus loing.

Na.—On trouva en descendant chez le curé beaucoup de monde des environs, que la curiosité de connaître Mr. le Général et Mr. l'Intendant y avait attirés, et le beau sexe n'était pas moins privilégié dans ce pays qu'en Europe ; 5 à 6 filles de 15 à 16 ans étaient dans

la chambre. Comme elles étaient jolies, plusieurs de nous tendirent leurs politesses jusqu'à les embrasser, mais notre surprise à tous fut générale de sentir que ces enfants nous prenaient la tête, l'assujettissaient entre leurs mains et appliquaient un baiser, et où ? sur la bouche. Nos dames canadiennes nous assurèrent que c'était l'usage parmi les habitants de la campagne. A quoi répondu : c'est apparemment une suite de l'éducation.....

Après le déjeuner, remontés en carrioles, suivis toujours la routte frayée sur la glace à portée des terres, laissés l'isle Pérot à gauche, continués à marcher le long de celle de Montréal jusqu'à 200 toises en deçà du château de Senneville situé à la pointe de l'ouest ; là, fais la traversée du lac des deux montagnes et arrivé au village sauvage de ce nom.

Na.--Que tout ce chemin sur la glace était balisé, mais plus régulièrement sur le dit lac que sur les autres parties du fleuve.

Descendus chez les prêtres Sulpiciens ; le temps toute la journée avait été dur, par un froid des plus vifs et par une poudrerie autant à charge aux chevaux qu'à ceux qui les conduisaient ; après s'être chauffé, chacun fut reconnaître son logement ; ils étaient tous marqués chez les Français. Deux de nos messieurs seulement prirent le leur chez un sauvage nommé Abraham. Le général resta chez les prêtres ; l'intendant fut trouvé le sien chez un négociant nommé St. Germain, et M. Rigaud et moi eusmes le nôtre chez le Sieur la Deroute, l'un des derniers frères charrons qui quittèrent l'hopital de Montréal pour se marier.

Après nous être délassés et chauffés chez les prêtres, y joués au pharaon, et soupés grandement, mais trop à l'étroit et mal à l'aise, et avec beaucoup de confusion. On était au moins 40 maîtres dans deux petites chambres, de manière que les domestiques y étant, on ne pouvait s'y retourner.

Après le souper, les uns se retirèrent chez leurs hôtes, et d'autres reprirent le jeu. M. Rigaud et moi fûmes du nombre des premiers, mais à peine étions nous couchés, que Mr. de St. Vincent vint nous demander azile, de manière que compris le maître, la maîtresse du logis, un petit garçon et quatre domestiques, nous étions 10 personnes, dans une chambre plus petite que grande.

***

LE 28

A la sortie de chez le dit Ladéroute, visités le général et l'intendant, et nos dames de Québec, ensuitte madame Benoist femme de l'officier commandant en ce village. Le général ne se portait pas bien ; il tint néanmoins ce jour là un conseil sauvage Iroquois. Après plusieurs compliments autant à charge qu'ennuyants de la part de cette nation, il leur créa un chef, et il distribua des médailles à trois autres ; ensuitte, ils furent manger deux bœufs qu'il leur avait fait donner pour festin. Il y avait pour lors, dans le lieu une vingtaine d'Iroquois, du village de la Présentation, que Mr. Piquet, l'un des prêtres Sulpiciens, dessert à titre de missionnaire et d'aumonier du fort nommé la Galette ; ils prirent part à la fête. Après le Conseil, il fut signifié à toute la belle compagnie que les cuisiniers ne pouvaient fournir deux fois le jour, qu'ainsi l'on ne dinerait qu'à 5 heures du soir ; en attendant, l'on se mit à jouer, l'on continua après la table, et chacun se retira plus ou moins tard. De retour chez mon hôte, il fallut encore essuyer la bordée de la nuit, d'autant que, quoique chacun se fût deffendu de crier et de ronfler, il n'y eut point d'adoucissement à mes maux ; aussi offris-je à Dieu toutes mes souffrances avec bien de la résignation et de la patience.

Ce jour là, au matin, notre hôte me raconta avant de sortir de la maison, qu'il transpirait un bruit tendant à expulser tous les habitants du village, pour les obliger à retourner à la terre de Vaudreuil, d'où ils étaient sortis, et reprendre la culture des terres, que même on voulut que ce fût avant le premier du May, et que d'ailleurs, il n'était pas moins question que les maisons qu'ils avaient fait bâtir demeureraient au profit des prêtres Sulpiciens. Cet exposé m'ayant été confirmé par le capitaine de la côte, je le saisis pour en parler au général.

Voici comment je lui représentai le fait :

« Il y eut un ordre de Mr. de Beauharnois, général de la colonie pendant la dernière guerre, aux habitants de la seigneurie de Vaudreuil de faire piquets pour la construction du fort ordonné dans le village du lac pour la sureté des sauvages ; ils les fournirent en quantité suffisante, et ils demandèrent que, comme ils se trouvaient chez eux, épars et exposés à la rigueur des ennemis, qu'il leur fut permis de résider au dit lac, sous la protection du dit fort, à quoi consenti ; en conséquence, la plupart de ceux qui s'y trouvent aujourd'hui y ont fait bâtir des maisons plus ou moins grandes, sur des terrains à la vérité que les prêtres leur ont accordés, et cela de bonne volonté de part et d'autres, sans le moindre écrit ni le moindre engagement. Ils sont dans ce lieu depuis 6, 7 et 8 ans, les uns plus, les autres moins ; à peine s'y trouvèrent-ils placés, qu'ils virent ce qu'il y avait lieu de trafiquer avec les sauvages ; ils se pourvurent à cet effet de marchandises qu'ils leur vendaient en troc de pelleteries ; ce commerce a subsisté jusqu'aujourd'hui sans le moindre empêchement ; mais puisqu'on veut l'interrompre en les obligeant à reprendre leurs anciennes habitations, ils représentent qu'au moins ce ne fût que dans le mois de Sbre. prochain, attendu qu'ils avaient fait des avances aux algonkins et aux nipissingues qui étaient en chasse, et que s'ils n'attendaient leur retour sur les lieux pour être payés, ils courraient risque de les perdre.

« En outre, leur établissement s'étant fait de bonne foi et de bonne volonté, ils supplient de considérer qu'il n'était pas juste que leurs maisons restassent au profit du séminaire, mais bien qu'il leur fût permis de les vendre ou de les démolir, sauf à payer une reconnaissance par année, tel qu'on jugera convenable, pour les terrains qu'ils ont occupés depuis qu'ils sont résidents en ce lieu. »

Le général ayant saisi la justice que demandait le rapport que je lui faisais, me dit qu'il consentait à tout, ce que les Français, établis en ce village, n'en sortissent pour retourner à leur seigneurie de Vaudreuil qu'à la fin d'Aoust, et qu'il ordonnait des arrangements pour leurs bâtisses ; il m'ajouta ensuitte qu'il avait accordé à Mr. Deschambeaux, directeur de la compagnie des Indes pour le castor à Montréal, le privilège exclusif de débiter des marchandises en ce lieu, et que, comme il savait que j'y prenais intérêt, j'apprendrais seulement cette nouvelle avec plaisir ; je le remerciay du succès de ma négociation.

***

LE 29

Après avoir pris congé de mon hôte, nous nous rendîmes chez le général, où déjeunés légèrement quoiqu'il y eut beaucoup à manger en viandes froides ; et ensuitte montés en carrioles par un temps aussi mauvais que celui du jour de notre arrivée ; repris la route que nous avions tenue en venant, changés encore de chevaux à la pointe Claire, y mangés un morceau, toujours chez le curé, remontés en carrioles pour nous rendre à Montréal, y arrivés entre 3 à 4 heures de l'après midy.

LA MUNICIPALITÉ DE L'ANNONCIATION D'OKA
MAIRES ET CONSEILLERS
1880 A 1918

Voici la liste des maires et conseillers avec les dates des années où ils furent en fonction. Les noms des maires sont caractères **gras**. L'élection a lieu au début de janvier ou au début de février.

Joannette, Sévère	**1879-1881**
Trépanier, Louis	1879-1883
Labrosse, Arsène	1879-1882
Harbour, Adélard	1879
Lalonde, Pierre	1879-1883, mars
Clément, Evangéliste	1879-1880
Laurin, Hercule	1879-1881
Lacroix, Hyacinthe, fils de J.-B.	1880-1885
St-Denis, Elie	1881-1883
Brisebois, Félix	**1882-1884**
Lalonde, Magloire	1882-1884
Filion, François-Xavier	1882
Guindon, Lucien	1883 (avril)-1884
Lafleur, Jean-Baptiste	1883-1897
Joannette, Sévère	1884
Labrosse, Moïse	1884-1886
Joannette, Sévère	**1885-1890**
Chéné, Noël	1885-1887
Lalonde, Isidore	1885-1890
Tessier, Hyacinthe, père	1886-1887
Chené, François-Xavier	1887-1890
Harbour, Adélard	1886-1887
Lamouche, Olivier Monscion	1887-1892
Clermont, Léon	1888-1890
Masson, Salvini	1888-1893
Clermont Léon	**1891-1893**
Joannette, Sévère	1891 juin
Brisebois, Félix	1891-1893 avril
Lafleur, Calixte	1891-1893
Charbonneau, Arsène	1891 juin-1892
Lacroix, Hyacinthe	1893 mai
Ladouceur, Francis	1893-1894 octobre
St-Jacques, Clet	1893-1895
Clermont Léon	1894
Labrosse dit Raymond, Moïse	**1894-1896**
Lefebvre, Régis	1894-1896
St-Denis, Elie	1894-1896
Arbic, Cyrille	1895-1897
Dufresne Napoléon	1895 mai
Charbonneau, Arsène	1896-1901
Tessier, Hyacinthe père	1896-1901
Clermont, Léon	**1897-1908**
Masson, Salvini	1897-1901 nov
Lanthier, Félix	1897-1899
Lefebvre, François-Xavier	1898-1900
Ladouceur, Maurice	1898-1900
Lanthier, Léon	1900-1902
Faubert, Nicolas	1901-1910 juin
Joannette, Joseph	1901-1912
Matte, Moïse	1901 nov-1903 oct
Desrosiers, Narcisse	1902-1907
Pominville, Maxime	1902-1904
Labrosse, Moïse	1903-1905
Clément, George	1903-1911
Dufresne, Napoléon	1905-1913
Patrie(y), Napoléon	1906-1914
Charest, Joseph	1908
Charest, Joseph	**1909-1910** juillet
Lacombe, Léandre	1909-1911
Hamelin, Télesphore	1910 juin-1911 juil
Desrosiers, Narcisse	**1910 juillet-1913**
Lauzon, Joseph	1911-1916
Sauvé, Célestin	1912-1914
Lauzon, Hermas	1912-1914
Durocher, Léandre	1913-1916
Cadieux, Joseph A.	**1914-1916 nov**
Durocher, Joseph	1914-1916
Ouimet, J.W.	1915-1916 nov
Ouellette, Georges	1915-1918
Husereau, Osias	1915-1916
Ouimet, J.W.	**nov 1916-1918**
Lacroix, Adélard	1917-1918
Brisebois, Alphonse	1917
Pominville, Maxime	1917-1918
Chené, Arthur	1917
Masson, Arthur	1917
Lauzon, Hilaire	1918
Proulx, Armand	1918
Lauzon, Hermas	1918

C'est le 28 mai 1918 que la paroisse se divise en deux municipalités. Cette division a été préparée par MM. Maxime Pominville et Arthur Masson.

Au moment de la division Arthur Masson n'était plus conseiller.

Pour le village, il y avait J.W. Ouimet, maire et les conseillers Hilaire Lauzon et Adélard Lacroix.

Pour la paroisse, il y avait Maxime Pominville qui deviendra le premier maire et les conseillers Armand Proulx, Georges Ouellette et Hermas Lauzon.

P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

LA MUNICIPALITÉ DE L'ANNONCIATION D'OKA
MAIRES ET CONSEILLERS (ordre alphabétique)
1880 à 1918, 28 mai

Dans ce tableau, vous trouverez les noms des maires et conseillers par ordre alphabétique avec les années en fonction.

Arbic, Cyrille	1895-1897
Brisebois, Alphonse	1917
Brisebois, Félix	**1882-1884**
Brisebois, Félix	1891-1893 avril
Cadieux, Joseph A.	**1914-1916 nov**
Charbonneau, Arsène	1891 juin-1892
Charbonneau, Arsène	1896-1901
Charest, Joseph	1908
Charest, Joseph	**1909-1910** juillet
Chené, Arthur	1917
Chené, François-Xavier	1887-1890
Chéné, Noël	1885-1887
Clément, Evangéliste	1879-1880
Clément, Georges	1903-1911
Clermont, Léon	1888-1890
Clermont, Léon	**1891-1893**
Clermont, Léon	1894
Clermont, Léon	**1897-1908**
Desrosiers, Narcisse	1902-1907
Desrosiers, Narcisse	**1910 juillet-1913**
Dufresne Napoléon	1895 mai
Dufresne, Napoléon	1905-1913
Durocher, Léandre	1913-1916
Durocher, Joseph	1914-1916
Faubert, Nicolas	1901-1910 juin
Filion, François-Xavier	1882
Guindon, Lucien	1883 (avril)-1884
Hamelin, Télesphore	1910 juin-1911 juillet
Harbour, Adélard	1879
Harbour, Adélard	1886-1887
Husereau, Osias	1915-1916
Joannette, Joseph	1901-1912
Joannette, Sévère	**1879-1881**
Joannette, Sévère	1884
Joannette, Sévère	**1885-1890**
Joannette, Sévère	1891 juin
Labrosse, Arsène	1879-1882
Labrosse, Moïse	1884-1886
Labrosse dit Raymond, Moïse	**1894-1896**
Labrosse, Moïse	1903-1905
Lacombe, Léandre	1909-1911
Lacroix, Hyacinthe, fils de J.-B.	1880-1885
Lacroix, Adélard	1917-1918
Lacroix, Hyacinthe	1893 mai
Ladouceur, Francis	1893-1894 oct
Ladouceur, Maurice	1898-1900
Lafleur, Calixte	1891-1893
Lafleur, Jean-Baptiste	1883-1897
Lalonde, Isidore	1885-1890
Lalonde, Magloire	1882-1884
Lalonde, Pierre	1879-1883, mars
Lamouche, Olivier Monscion	1887-1892
Lanthier, Félix	1897-1899
Lanthier, Léon	1900-1902
Laurin, Hercule	1879-1881
Lauzon, Hilaire	1918
Lauzon, Hermas	1912-1914
Lauzon, Hermas	1918
Lauzon, Joseph	1911-1916
Lefebvre, François-Xavier	1898-1900
Lefebvre, Régis	1894-1896
Masson, Arthur	1917
Masson, Salvini	1888-1893
Masson, Salvini	1897-1901 nov
Matte, Moïse	1901 nov-1903 oct
Ouellette, Georges	1915-1918
Ouimet, J.W.	1915-1916 nov
Ouimet, J.W.	**1916 nov-1918**
Patrie(y), Napoléon	1906-1914
Pominville, Maxime	1902-1904
Pominville, Maxime	1917-1918
Proulx, Armand	1918
Sauvé, Célestin	1912-1914
St-Denis, Elie	1881-1883
St-Denis, Elie	1894-1896
St-Jacques, Clet	1893-1895
Tessier, Hyacinthe, père	1886-1887
Tessier, Hyacinthe père	1896-1901
Trépanier, Louis	1879-1883

LA VIE MUNICIPALE

Nous continuons à parler de la vie municipale. Pour cette année, se seront les Minutes de 1883, 1893, 1903 et 1913. Pour la présente chronique, se seront les énénements de janvier, février et mars 1883.

Pour comprendre les sigles utilisés, il faut voir dans le Volume VII, no 1, p. 14. Cependant ce qui revient le plus souvent, c'est: X propose secondé par Y que ... Cela s'écrit X + Y =.
Le nom en **gras** est celui du maire et le nom souligné celui du serétaire-trésorier.

Le chiffre ( ) au milieu d'un texte indique le début de la page dans le livre des Minutes.

(x) signifie qu'il ne peut signer

1883

2 janvier 1883 (1, 73): **Félix Brisebois**, Pierre Lalonde, Hyacinthe Lacroix, Louis Trépanier, A.O. Harbour
Trépanier + Lacroix = ajour à séance sp. lundi 15 janv.

8 janvier 1883 (1, 74): Remplacer Hyacinthe J.-Bte Lacroix et François-Xavier Filion
Félix Brisebois + J Bte Lafleur = Hyacinthe J Bte Lacroix réélu
Pierre Lalonde + Félix Brisebois = Hyacinthe Tessier, père

15 janvier 1883 (1, 76): sp **Félix Brisebois**, Louis Trépanier, Pierre lalonde, Hyacinthe Lacroix, Elie St-Denis, Magloire Lalonde, A.O. Harbour
Trépanier + M. Lalonde = Félix Brisebois, maire
Trépanier + P. Lalonde = comptes acceptés, en caisse $57.20
P. Lalonde + Trépanier = O. Adélard Harbour, réengagé secr.-trés
Lacroix + M. Lalonde = salle de Hyacinthe Trépanier relouée

5 février 1883 (1, 77): **Félix Brisebois**, Louis Trépanier, Pierre Lalonde, Hyacinthe Lacroix, Elie St-Denis, Magloire Lalonde, A.O. Harbour
Hyacinthe Tessier, père refuse d'être conseiller
Trépanier + M. Lalonde = résignation de Tessier accep
Trépanier + P. Lalonde = François X. Chéné, conseiller
M. Lalonde + Lacroix = amend. Nicolas Faubert, conseiller
Elie St-Denis vote pour amendement, Faubert

5 mars 1883 (1, 78-79): **Félix Brisebois**, Louis Trépanier, Hyacinthe Lacroix, Elie St-Denis, Magloire Lalonde, A.O. Harbour
Nicolas Faubert refuse.
Trépanier + St-Denis = François-Xavier Chéné
Lacroix + M. Lalonde = amend. Jean-Baptiste Lafleur, cultivateur
Maire vote pour amendement donc Lafleur
M. Lalonde + St-Denis = Adéodat Trépanier, auditeur
M. Lalonde + Lacroix = 1/7 de centin par piastre prélevé
St-Denis + Trépanier = (79) secr. notifie les arriérés

1893

16 janvier 1893 (2, 9-10): **Léon Clermont**, Clet St-Jacques, J.Bte Lafleur, Francis Ladouceur, Félix Brisebois, Calixte Lafleur, Ulric Forget
Brisebois + C. Lafleur = Léon Clermont, maire una Assermentation du maire
Mme Laberge offre de louer salle, même prix, mêmes conditions et obligations.
J.Bte Lafleur + Brisebois = salle Laberge louée
Brisebois + Ladouceur = Forget continué secr.-trés. adop.
Brisebois + St-Jacques = comptes soumis et audités acceptés
J.Bte Lafleur + Brisebois = sec. payé à Sévère Joannette $1.00 pour frais de voyage à Ste-Scholastique dans l'affaire Ladouceur en 1890.

Léon Clermont, maire Ulric Forget, sec.-trés.

6 mars 1893 (2, 11) **Léon Clermont**, Calixte Lafleur, Félix Brisebois, Fancis Ladouceur, Clet St-Jacques, J.Bte Lafleur, Ulric Forget

Brisebois + C. Lafleur = Régis Lefebvre, Ismaël Lacroix, Moïse Labrossse, estimateurs et faire nouveau rôle

Brisebois + Ladouceur = Léon Lesage + Wilfrid Masson, gardiens d'enclos
Brisebois + C. Lafleur = accordé certificat pour licence d'auberge à Noël Fauteux.

Léon Clermont, maire Ulric Forget, sec.-trés.

1903

Page 256, assermentation de Léon Clermont, Moïse Labrosse et Moïse Matte (x) comme conseillers le 2 février 1903
P. 257, assermentation de Clermont maire devant Raphaël Charest, sec.-trés.

2 février 1903 (2, 258-259): **Léon Clermont**, Moïse Labrose, Moïse Matte, Joseph Joanette, Raphaël Charest
Joannette + Matte = Léon Clermont, maire adopt
Matte + Joanette = Raphaël Charest, secr-trés.
Joanette + Matte = salle de Antoine Laberge louée
Joanette + Matte = comptes audités par J.Bte Delay et Joseph Lalonde acceptés
Labrosse + Joanette = secr. autorisé à payer $68.00 au secr. du conseil de comté, la part de la municipalité

Léon Clermont, maire Raphaël Charest, ser.-trés.

pas date (2, 260-261) **Léon Clermont**, Maxime Pomminville, Moïse Labrosse, Nicolas Faubert, Joseph Joanette, Raphaël Charest
Joanette + Matte = secr. payé à Vincent Fortier, secr. du conseil de Comté $57.00 pour entretien de Léa St-Pierre à l'asile St-Jean de Dieu
Faubert + Matte = payer à Nap. Corbeil $2.00 pour avoir réparé un pont dans montée St-Ambroise
Faubert + Joanette = Calixte Labrosse et Armand Lalonde, auditeurs
Faubert + Joanette = motion que sec. donne avis à Napoléon Dufresne comparaître devant conseil à réunion d'avril, plainte sur certaine partie du chemin de l'Annonciation son chemin de front.

Léon Clermont, maire Raphaël Charest, ser.-trés.

6 avril 1903 (2, 262-263): **Léon Clermont**, Maxime Pominville, Moïse Labrosse, Nicolas Faubert, Narcisse Desrosiers, Joseph Joanette, Raphaël Charest
Desrosiers + Joanette = certificat de licence d'auberge confirmés à Noël Fauteux et Cléophas Laurin
Desrosiers + Joanette = plainte de Sévère Joanette pour ajouter à liste des électeurs Joseph Trépanier et Adéodat Trépanier acceptée
Faubert + Joanette = plainte du Dr Boucher pour ajouter à liste des électeurs Alphonse Gagné et James Arbic accepté
Joanette + Faubert = accepté plainte de Sévère Joanette pour faire retrancher nom de Joseph Wilsey(?)
Faubert + Desrosiers = accep. plainte du Dr Boucher pour faire retrancher noms de Léon Guindon et Noé Guindon
Plainte de Joseph Périllard pour faire retrancher nom de Léandre Husereau
Faubert + Joanette = nom de Léandre Husereau reste sur la liste
Amendement Desrosiers + Pominville = Léandre Husereau retranché de la liste
Vote:
Motion principale: Proposeur, secondeur et Labrosse
Amendement: proposeur et secondeur
Motion principale adoptée

Léon Clermont, maire Raphaël Charest, secr.-trés.

1913

(2, 466) Assermentation de Joseph Lauzon et Léandre Durocher, conseillers et Narcisse Desrosiers, maire devant Raphaël Charest, secr.-trés., le 3 février 1913.

3 février 1913 (2, 467-468) **Narcisse Desrosiers**, Napoléon Dufresne, Napoléon Patry, Joseph Lauzon, Célestin Sauvé, Hermas Lauzon, Léandre Durocher, Raphaël Charest
Dufresne + Patry = Narcisse Desrosiers maire
Patry + Sauvé = continué à louer salle de Zéphir Laberge, $15.00 par année
Durocher + H. Lauzon = Raphaël Charest continué secrétaire- trésorier, mêmes conditions
(468) Patry + J. Lauzon = comptes audités par Joseph Lalonde avec balance de $515.98 acceptés et décharge complète donnée à Charest
Dufresne + H. Lauzon = Léandre Durocher autorisé de localiser le chemin dont il est question dans la demande de Stanislas St-Pierre
Napoléon Dufresne se plaint que le compte de Alex Lafrance pour réparation de son chemin trop élevé

Durocher + Sauvé = Alex Lafrance notifié à venir donner explications pour son compte

Narcisse Desrosiers, maire — Raphaël Charest, secr.-trés.

3 mars 1913 (2, 469-471) **Narcisse Desrosiers**, Napoléon Patry, Joseph Lauzon, Célestin Sauvé, Hermas Lauzon, Léandre Durocher

Alexandre Lafrance, insp. voirie du rang Ste-Sophie donne explications sur son compte d'ouvrage dans chemin de Napoléon Dufresne que celui-ci trouvait trop élevé.

Patry + Durocher = compte d'ouvrage de Alexandre Lafrance accepté et porté aux taxes de Napoléon Dufresne

Durocher + H. Lauzon sec.-trés autorisé à consulter avocat pour le compte du par Orphyr Husereau $4.80 pour ouvrage par ins. agraire et poursuivre Husereau suivant avis de l'avocat

Sauvé + Durocher = Sec.-trés autorisé à payer au Conseil de Comté $98.65 pour la pension à l'asile St-Jean de Dieu de Elzéar St-Jacques et Gatien Husereau et que les montants de $56.00 soit transporté aux taxes de Clet St-Jacques et $42.65 soit transporté aux intéressés de Gatien Husereau et sec.-trés autorisé à consulter avocat pour compte de pension de Elzéar St-Jacques à être transporté au compte de taxes de Clet St-Jacques.

Sauvé + Patry = sec.-trés autorisé de faire mettre le règlement de la rue des Anges à exécution après le 1er mai et aussi autorisé à faire faire expropriation du terrain ou la dite rue devra passer et de se servir des notaires et avocats de son choix suivant le cas, aussi autorisé à signer documents au nom de la municipalité et payer toutes les sommes requises pour la mise à exécution du règlement de la rue des Anges.

Patry fait motion qu'à prochaine assemblée, le 7 avril passera un règlement à l'effet de supprimer toute espèce de jeux tels que pool, billard, etc et tous jeux de hasard pour lucre ou pour de l'argent secondé par H. Lauzon

Narcisse Desrosiers, maire — Raphaël Charest, secr.-trés.

Recherchiste: P. Louis-Marie Turcotte, o.c.s.o.

Décès

Le 27 décembre 1992, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Alice Boileau épouse de feu René St-Pierre. Elle était la soeur de Mme Flore Boileau-Pominville.

Le 14 janvier, subitement, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Roger Mainville époux de Francine Brien. Son épouse est bibliothécaire à Oka et sa fille Isabelle a déjà travaillé pour la Société d'Histoire d'OKa Inc.

Le 3 février est décédée la soeur de Mme Solange Gagnon, Claude-Lyse. Elle était aussi la fille de M. Aimé Gagnon, agronome, et ancien professeur à l'Institut Agricole d'Oka. Voici sa nécrologie extraite du "Le Devoir":

GAGNON, CLAUDE-LYSE

Claude-Lyse Gagnon, née à Oka en 1932 vient de nous quitter, à Montréal, ce 3 février 1993. Avec sa joie de vivre contagieuse, sa plume vivante et audacieuse, Claude-Lyse a marqué le milieu journalistique des années 60-90. Elle fut de l'aventure du Nouveau Journal, Le Devoir, Vie des Arts et La Presse.
Elle laisse le coeur triste son fils Siegfried (Myriam), sa soeur Solange, son petit-fils Hemmingway et quelques amis(es) fidèles dont Louise, Lise et Constance.

Voici quelques mots personnels de Mme Stella Dupuis-Mailhot:

Claude-Lyse a généreusement collaboré à notre revue "OKAMI" en nous donnant l'autorisation de publier ses deux textes antérieurement composés: "Un hiver d'allégresse". Voir «OKAMI» vol IV no 4, décembre 1989, pp. 30 à 33 incl. et "Un éternel amour", voir «OKAMI» vol VII no 1, printemps 1992, pp. 29 à 32 incl.

La lettre qu'elle m'a adressée lors de la parution de ses articles démontre bien sa grande générosité, son amour et son attachement à son coin natal "OKA".

Condoléances chaleureuses à tous ceux et toutes celles qui l'ont connue et aimée.

Stella Dupuis-Mailhot
directrice de la Société d'Histoire d'Oka Inc.

Nos condoléances à toutes ces familles éprouvées.

F O R M U L E D' A D H E S I O N DATE: .....

Je renouvelle ma cotisation ..... ( ) 18,00$ pour un an

Je suis un nouveau membre ..... ( ) 18,00$ pour un an

Ci-inclus mon chèque payable à LA SOCIETE D'HISTOIRE D'OKA INC.
( )

C.P. 999 OKA JON 1EO

Nom .....

Adresse .....c.p.....

Code ..... No. de téléphone .....

NOTE: La cotisation est valable pour l'année où elle est payée, elle donne droit aux "Okami" précédents. Cependant une cotisation remise après le 1er novembre s'appliquera pour l'année suivante.

-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

Les personnes qui préfèrent se procurer le Journal chez les dépositaires, le prix est de 2.00$ l'unité sauf pour le numéro 1 du volume VI du printemps 1991 qui est de 3,00$. Depuis l'année 1992, la cotisation est de 18,00$ et chez les dépositaires, le prix est 3,00$

Dépositaires:

Le Magasin de La Trappe: 1400, chemin Oka
Dépanneur HO: 22, rue Annonciation
Dépanneur WHOM: 94, rue Notre-Dame
Supermarché d'Oka MÉTRO: 31, rue Notre-Dame
Dépanneur HYE Enr.: 257, St-Michel
Le Carrefour du Bricoleur d'Oka Ltée: 265, St-Michel
La Laiterie (Cercle de fermières, saison estivale) 2027, chemin Oka

****

Buts: Les buts pour lesquels la Corporation est constituée sont les suivants:

1- Grouper toutes les personnes intéressées à l'Histoire d'Oka désireuses de participer à des rencontres, des études, des recherches ou autres activités en vue de mieux connaître et faire connaître l'Histoire d'Oka.

2- Soutenir l'intérêt de la population locale par les évènements et faits historiques ayant marqué la naissance et le développement de la région.

3- Veiller à la conservation et à la mise en valeur des sites, monuments, documents et autres objets à caractère historique.

4- Publier et diffuser ou susciter la publication ou la diffusion de tout article, périodique, bulletin, brochure, revue, volume ou autres écrits relatant des faits ou situations passées relatifs à la vie et aux moeurs de la population.

5- Favoriser les recherches et les visites éducatives sur l'Histoire régionale en fournissant dans la mesure du possible, aux différentes institutions les informations et les documents de références appropriés.

6- Susciter l'utilisation du contexte historique régional d'Oka à des fins culturelles et touristiques.

7- Promouvoir la protection du Patrimoine et effectuer des recherches sur la Généalogie et l'Histoire.

Société Canadienne des Postes-
Envois de Publications Canadiennes-
Contrat de vente No 0182842
Port payé à Oka, Qué, J0N 1E0
Port de retour garanti

OKAMI
C.P. 999
OKA, Qué
J0N 1E0

Publication: 4 fois par année ISSN 0835-5770
Date de parution: 19 février 1993
Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

La Société d'Histoire d'Oka Inc. est membre de la Fédération des Sociétés d'Histoire du Québec.

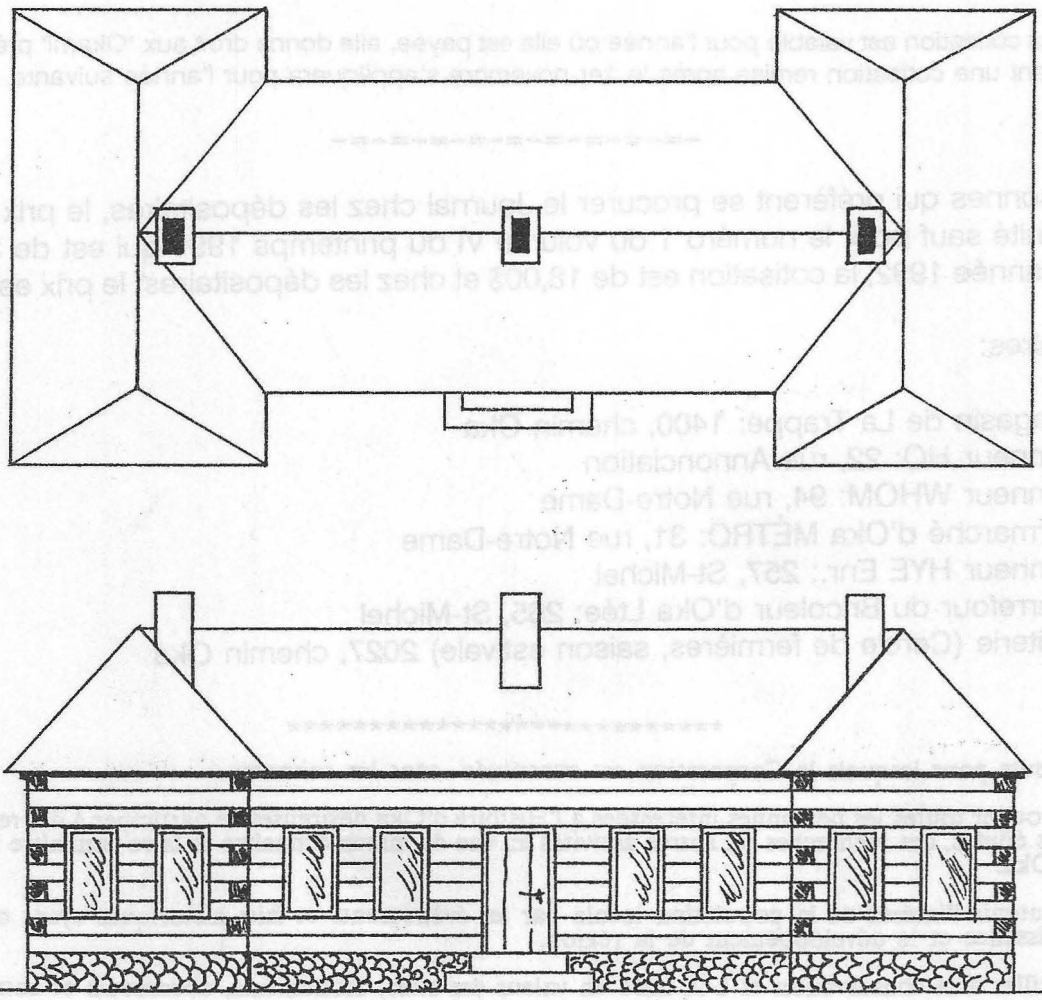

Style de maison pièce sur pièce que l'on trouvait dans les villages indiens de la Mission du Lac des Deux-Montagnes à la fin du Régime Français (XVIIIème siècle) Celle-ci se trouvait dans les Villages Algonquins et Nippissings (Est), c'était une "Cabane" des chefs de villages, on s'y réunissait pour les Conseils. (Face au Lac)

A. de Pagès @ 93